STRATÉGIE

2020

PUBLIÉ EN JUILLET 2021

CLIMATIQUE ET RESPONSABLE

LA FRANÇAISE

EDITORIAL

PATRICK RIVIÈRE
Président du directoire
La Française

Fidèle à son ambition d'acteur durable, le groupe La Française a poursuivi en 2020 ses actions et ses efforts pour que l'épargne soit un moyen d'agir et faire en sorte que les changements majeurs qui touchent notre monde soient des opportunités pour reconsidérer l'avenir.

Nous l'avons dit il n'y a pas d'investissement rentable de long terme qui ne soit durable.

C'est cette philosophie qui nous anime et qui nous a fait prendre des engagements majeurs comme atteindre 100 % de fonds ouverts durable à horizon 2022, ou encore accompagner cette transformation en mobilisant notre recherche, notamment en matière climatique, au service du respect de l'Accord de Paris.

Dans ce contexte, la finance climatique et ses risques associés ont mobilisé nombre de nos travaux et structuré une partie importante de nos solutions d'investissement comme de nos stratégies d'allocation. Demain en corolaire, ils intégreront la prévention de la biodiversité, tout simplement parce que c'est vital !

Mais nous ne nous limitons pas aux enjeux environnementaux car nous pensons qu'en tant qu'asset manager, nous avons un rôle spécifique à jouer en intégrant les dimensions sociales et sociétales au cœur de nos politiques d'investissement notamment en immobilier.

Nous constatons tous ce basculement accéléré vers une économie durable, catalysé par la crise du covid, qui s'impose à tous les acteurs au premier rang desquels le secteur de l'asset management.

Pour autant l'exigence que cela requiert dans nos métiers est à la hauteur des enjeux et nécessite expérience, moyens humains, techniques, accès et maitrise des données, recherche et innovation… autant de dimensions sur lesquelles notre Groupe a investi depuis plus de dix années et continuera à investir au profit de ses investisseurs et clients.

C'est ce que nous souhaitons partager avec vous dans le cadre de ce rapport

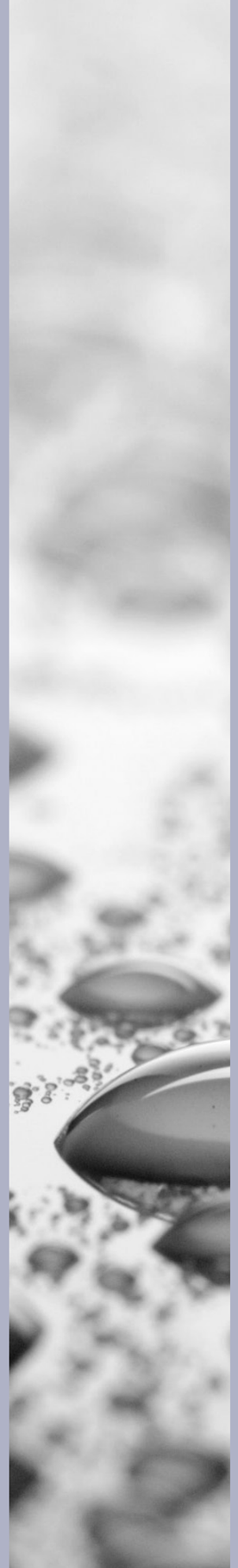

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

02 Éditorial

06 Introduction

10 Gouvernance

14 Stratégie

34 Gestion des risques

44 Indicateurs

52 Objectifs

58 Annexe

58 Scores ESG

60 Carbone

SOMMAIRE

2020

RAPPORT SUR LA STRATÉGIE CLIMATIQUE ET RESPONSABLE

RÉPONSE À L'ARTICLE 173 DE LA LOI SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'INVESTISSEMENT DURABLE MADE IN LA FRANÇAISE

S'engager dans un monde bas carbone

LA FRANÇAISE

Le groupe La Française est un leader de la gestion d'actifs immobiliers et financiers.
Nos équipes, présentes en France et à l'international, se mobilisent pour donner du sens à votre épargne.

Nous portons une attention particulière aux conséquences de nos investissements sur le monde de demain. Nous valorisons votre épargne tout en accompagnant les transitions nécessaires pour faire face aux défis environnementaux.
Découvrez comment répondre aux enjeux du Climat via notre gamme de solutions bas carbone ou comment investir dans des solutions d'épargne adaptées à vos besoins sur **la-francaise.com**

Les fonds de notre gamme Carbon Impact ont tous reçu le label ISR.

DOCUMENT A CARACTERE PROMOTIONNEL DESTINE AUX CLIENTS NON PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIF.
Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds. La Française Asset Management est une société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP97076 le 1er juillet 1997. Le prospectus de La Française Actions France PME (FCP) a été agréé le 15/10/1993 par l'Autorité des marchés financiers. Pour des informations plus détaillées concernant le fonds d'investissement, veuillez-vous référer au prospectus et au document d'information clé pour l'investisseur (KIID), disponibles sur www.la-francaise.com.
Risque de perte en capital, discrétionnaire, d'actions, de contrepartie, de liquidité lié aux investissements en titres de petites capitalisations, de taux, de crédit, de conflits d'intérêt potentiels

INTRO

PASCALE AUCLAIR
Secrétaire générale
La Française

Le cinquième rapport « Stratégie climatique et responsable du Groupe La Française » souligne la continuité des efforts réalisés par le Groupe pour exercer son métier de gérant d'épargne en s'appuyant sur la conviction qu'il n'y a pas d'investissement rentable sur le long terme qui ne soit durable. Pour le Groupe *Doing Good et Doing Well* ne sont en rien opposés, ce sont les deux facettes d'une même démarche.

En complément de son métier d'investisseur pour compte de tiers, en 2020 et au cours du premier semestre 2021, le Groupe La Française (« GLF ») a revu l'ensemble de sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise (« RSE »). Cette politique RSE permet au groupe de prendre conscience et d'agir au cœur de ses métiers et de sa stratégie, de ses externalités, des attentes des parties prenantes et du respect de l'environnement. Il est ainsi essentiel pour GLF d'aligner les exigences durables requises pour la sélection des investissements pour les portefeuilles dont il a la charge avec ses engagements pour lui-même et son comportement à l'égard des parties prenantes, au premier rang desquels ses collaborateurs, mais également à l'égard de ses clients et fournisseurs.

RAISON D'ÊTRE ET MISSION

La raison d'être du Groupe s'articule autour de quatre axes :

Vision : Le monde traverse une période de rupture marquée par des crises écologiques, sociales et plus récemment sanitaires qui agissent comme des catalyseurs du changement. Les tendances sociologiques et économiques émergentes deviennent tout d'un coup dominantes. Cette rupture rend pour partie obsolètes les leviers de performances passés ce qui nécessite de s'appuyer sur la construction de scénarios pour anticiper les performances futures.

Mission : Contribuer à définir les bases de nouveaux référentiels et à activer de nouveaux leviers de performance qui doivent avoir un impact positif à la fois sur la rentabilité et sur leurs implications sociales et environnementales.

Promesse : Mettre en œuvre notre capacité d'innovation pour créer de la valeur sur le plan individuel par la rentabilité de l'investissement comme sur le plan collectif via son impact social et environnemental.

Message : Voir le monde non pas comme il est mais comme on voudrait qu'il soit. Transformer cette vision altruiste du bien vivre ensemble en une approche pragmatique d'investissement à double impact (rentabilité et durabilité).

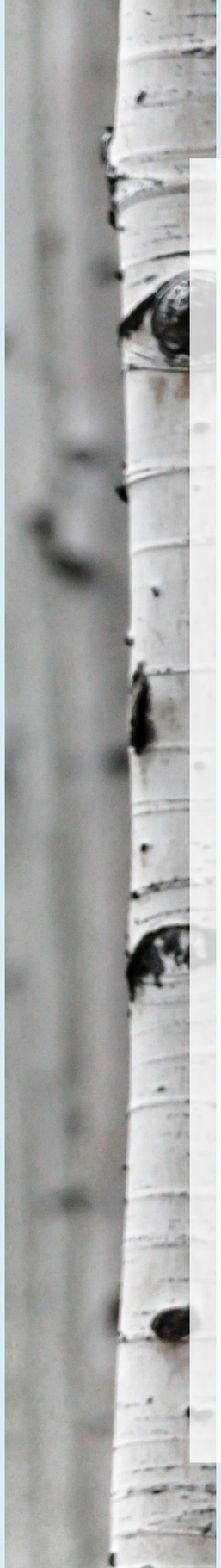

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UN RISQUE SYSTÉMIQUE SUR LES MARCHÉS

De même que l'endettement excessif des agents économiques ou le creusement extrême des inégalités de revenu et de patrimoine, le changement climatique est maintenant reconnu par les Banques Centrales comme un risque systémique sur les marchés. Convaincu depuis plusieurs années de cet état de fait, le Groupe La Française analyse les grandes tendances des marchés financiers en intégrant pleinement ce facteur.

Le changement climatique et la nécessaire prise en compte des externalités environnementales générées par l'activité économique influenceront l'évolution de la mondialisation de l'économie, le développement des grandes métropoles et accéléreront le progrès technologique. Il s'agit donc d'un facteur de premier ordre dans l'évaluation des marchés, même si une partie des dommages associés à une hausse excessive des températures ne se matérialisera pleinement que dans plusieurs dizaines d'années.

La crise sanitaire que le monde traverse a entraîné une réponse d'une ampleur sans précédent et déterminée des pouvoirs publics un peu partout dans le monde pour endiguer les conséquences économiques du confinement général imposé aux populations, seule réponse disponible au début de la pandémie. C'est un exemple frappant de ce qui pourrait constituer une *inevitable policy response*[1] en cas de crise climatique. Les économies en sortent fragilisées, en particulier par la hausse spectaculaire de l'endettement public qui prendra des décennies à être résorbé, alors que les besoins d'investissement dans la transition vers une économie décarbonée sont immenses.

Gérant un large panel d'actifs financiers et immobiliers, le Groupe La Française a une sensibilité particulièrement forte aux effets du changement climatique sur les marchés financiers et immobiliers et participe activement au développement de la finance climatique. Une partie des actifs gérés par le groupe porte en effet sur des compartiments de marché peu liquides avec des risques physiques et de transition particulièrement délicats à gérer car s'inscrivant dans des détentions de long terme. C'est pourquoi le Groupe a massivement investi dans des groupes de travail, des publications, des réflexions avec ses clients et des produits d'épargne autour de ce thème central. Cette forte sensibilité au climat s'est traduite par des recherches approfondies sur le sujet, le développement d'approches ad hoc et de gammes de produits d'investissement dédiés. **Elle s'exprime également par des travaux de recherche sur l'allocation d'actifs de long-terme adaptée à différents scénarios socio-économiques possibles. Ces travaux ont nécessité le développement d'un modèle intégré économie-climat couplé à la sphère financière particulièrement bien adapté pour anticiper les performances des actifs et d'un algorithme de construction de portefeuille robuste sur des échéances lointaines.**

1. Référence à la série de travaux des PRI : The Inevitable Policy Response 2021: Policy Forecasts | Articles | PRI (unpri.org)

UNE STRATÉGIE DURABLE

Plus généralement, le Groupe La Française est conscient que les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) affectent significativement les performances financières des actifs d'investissement, aussi bien en termes de rentabilité que de risque et que cette influence ne cesse de se renforcer. **Plutôt que d'exclure les entreprises les moins responsables, la philosophie du groupe est d'accompagner la transition de ces investissements dans le sens d'une amélioration de leur positionnement responsable, ce qui n'exclut pas des positions plus tranchées vis-à-vis de certaines activités notamment lorsqu'elles ont des conséquences fortes et connues sur le climat.**

En tant que gérant d'épargne sur le long terme pour le compte de ses clients, le groupe La Française porte une attention particulière aux conséquences que ses investissements auront sur la société et donc sur les conditions dans lesquelles cette épargne pourra être valorisée. Sa responsabilité est non seulement de faire fructifier cette épargne mais également de créer les conditions du vivre ensemble de demain, notamment au regard des défis sociaux que la transition associée au changement climatique implique.

INTRO

UN ACTEUR ENGAGÉ

Le groupe La Française est partie prenante d'un certain nombre d'organismes et d'initiatives internationales de premier plan dans le domaine de l'investissement responsable dont les Principles for Responsible Investment (PRI), le bureau du Comité Investissement de United Nations Environmental Programme Finance Initiative (UNEP FI), le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project) et Climate Action 100+. En France, le groupe est partie prenante du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), du Comité Investissement Responsable de l'Association Française de Gestion (AFG), de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID) et de la Commission ISR de l'ASPIM.

En lien avec son engagement en faveur du climat, le groupe soutient l'Accord de Paris pour le climat signé lors de la COP21. A cet égard, et afin d'aller plus loin dans la définition de ses objectifs, le Groupe La Française a décidé de s'engager dans deux nouvelles initiatives exigeantes que sont :

- La Science Based Target initiative (SBTi)
- La Net Zero Asset Management initiative (NZAMi)

Ce présent rapport de synthèse vise à exposer les initiatives du Groupe La Française en matière d'investissement durable, la philosophie liée à l'investissement durable et la manière dont elle est intégrée aux processus d'investissement.

Il s'inscrit dans le respect des obligations d'information relatives au décret de l'Article 173 VI et prend position pour intégrer les nouvelles obligations du décret d'application de l'article 29 de la loi énergie-climat sur le reporting extra-financier des acteurs de marché. Ce rapport est établi conformément aux recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures sur le reporting des risques financiers liés au climat et sa structure reprend les lignes directrices recommandées en quatre chapitres : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Indicateurs et Objectifs.

L'ensemble des actions, rapports, codes, politiques (exclusion, vote, engagement, etc.), charte de l'investissement durable, rapports méthodologiques et indicateurs du groupe la Française sont synthétisés et accessibles dans le document « La Française s'engage ».

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

DES ENGAGEMENTS FORMALISÉS DANS UNE NOUVELLE STRATÉGIE RSE[2]

Le Groupe renforce à la fois son engagement d'entreprise Responsable et ses objectifs d'Asset Manager Durable et décline sa stratégie RSE en quatre piliers :

- **Investisseur Durable :** entreprise responsable et Asset Manager en actifs financiers et immobiliers, le Groupe assume de manière lisible et engagée la responsabilité qu'il exerce au travers de ses décisions, activités et produits financiers.
- **Gouvernance et influence :** le Groupe garantit la mise en œuvre de la RSE et veille à son positionnement stratégique pour l'atteinte et le suivi des objectifs fixés. Acteur influant, engagé et volontaire, il accompagne la société civile au travers de son implication en tant qu'Asset Manager responsable.
- **Climat et Biodiversité :** le Groupe s'assure au travers de la stratégie définie que ses actions et ses investissements sont en ligne avec les efforts de lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, afin de mesurer les impacts positifs de sa démarche d'Asset Manager et d'entreprise responsable.
- **L'Humain :** le Groupe intègre tant les collaborateurs que la fonction RH comme des acteurs clefs pour ancrer la RSE dans l'entreprise, valoriser les actions positives et les bonnes pratiques en matière de RSE.

2. RSE : Responsabilité Sociétale d'Entreprise

« Un grand merci pour nos échanges transparents avec les parties prenantes autour de nos engagements RSE. Ces derniers mettent en lumière leurs attentes et nos défis de demain. »

Dominique Dupont
Directeur Pilotage des Risques Groupe & DPO

GOUVERNANCE

Une gouvernance toujours plus exigeante est un prérequis pour garantir le succès de la démarche associée à la responsabilité sociétale (RSE) de GLF. Elle favorise une stratégie et des objectifs quantifiables à long terme et assure l'appropriation des objectifs à tous les niveaux de l'entreprise.

De manière complémentaire, la confiance sur laquelle repose les relations envers les différentes parties prenantes crée un devoir de loyauté pour GLF qui se doit de s'assurer de la mise en œuvre effective de ses engagements RSE.

La gouvernance de cette stratégie RSE est assurée par un dispositif à plusieurs niveaux qui comprend à la fois l'organisation même du Groupe pour faire face à ses objectifs, et les évolutions apportées aux diverses instances de pilotage et de surveillance du Groupe et de ses entités pour suivre leurs engagements.

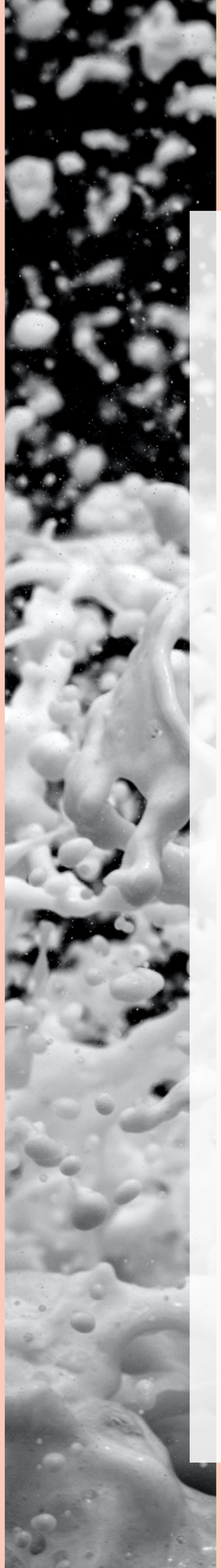

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

ORGANISATION

En termes d'Organisation, le Groupe s'appuie sur les forces suivantes :

- **Un Responsable de l'Investissement Durable,** membre du Comité exécutif du Groupe, rattaché hiérarchiquement et directement au Secrétaire Général du Groupe et membre du Directoire. Il est chargé du déploiement de l'investissement durable au sein de l'ensemble des pôles de gestion et des équipes de recherche, et de la coordination avec la stratégie RSE du Groupe. Il pilote un COMEX Investissement Durable une fois par mois qui réunit notamment le Directoire du groupe et qui,
  - D'une part définit la stratégie de développement de l'Investissement Durable, oriente développement et distribution, diffuse les nouveautés en matière de recherche, de réglementation, de produits-services, risques, reporting, communication....
  - D'autre part valide la stratégie RSE du Groupe et s'assure de sa parfaite cohérence avec notre engagement d'Investisseur Durable.

  Ce COMEX Investissement Durable permet l'information et l'implication la plus directe du Directoire.

  Le Responsable de l'Investissement Durable anime en outre une Agora Investissement Durable qui se réunit tous les deux mois afin de partager plus largement les informations, les bonnes pratiques et les questionnements des divers métiers du groupe mais aussi de toutes les fonctions supports : conformité, ressources humaines, marketing, juridique, etc... Partenaires et affiliés sont intégrés à ce Comité d'Investissement Durable qui permet une acculturation transversale à ces enjeux et une sensibilisation large au sein du Groupe.

  Le Responsable de l'Investissement Durable a par ailleurs mis en place avec le support de toutes les équipes expertes du Groupe, un vaste plan de formation sous format e-learning composé de 12 modules experts qui connaissent un vif succès et qui permet d'emmener l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise dans cette dynamique stratégique.

- **Un centre de Recherche propriétaire ESG-climat, La Française-Sustainable Investment Research (LF-SIR), développé depuis 2014 et basé à Londres.** Le centre diffuse son expertise et ses modèles propriétaires dans tous les pôles de gestion ainsi qu'au sein des équipes de suivi des risques sur valeurs mobilières. Les ressources de ce pôle d'expertise ont été renforcées en 2020, il couvre désormais non seulement les actions mais aussi le crédit et les dettes gouvernementales. Les spécialistes de ce centre de recherche intégré représentent également le Groupe auprès des organismes et initiatives engagées dans l'investissement responsable, notamment à l'international.
- **Une équipe de Recherche propriétaire spécifiquement dédiée à nos investissements immobiliers** et dont les missions 2020 ont été largement dédiées à la prise en compte des enjeux du nouveau cadre réglementaire et à la labellisation de nos Fonds immobiliers. Cette équipe travaille autant que faire se peut en synergie avec l'équipe SIR, même si les problématiques de gestion des données sont très différentes sur la classe d'actifs immobiliers.
- Un renforcement des équipes support pour face aux enjeux liés à l'entrée en application du règlement (UE) 2019/2088 dit Disclosure (SFDR). Cette mobilisation sur les thématiques de Finance Durable concerne en particulier nos équipes de Conformité au sein desquelles un référent RSE/ESG a été désigné pour couvrir en transversal ce sujet pour toutes les classes d'actifs et éclairer la stratégie RSE. Elle concerne également nos équipes de Risk Management réorganisées pour déployer le suivi des risques du durabilité au même titre que celui des risques financiers, tant au sein des équipes dédiées aux valeurs mobilières qu'au sein de celles dédiées à l'Immobilier. Enfin une Direction du Pilotage des Risques assure désormais l'agrégation de l'ensemble des risques du Groupe, y compris les risques de durabilité, au travers d'une démarche intégrant une cartographie relative à ces risques et à leur cotation, de KPIs de suivi, et de plans de réduction de ces risques.

GOUVERNANCE

INSTANCES DE PILOTAGE ET DE SURVEILLANCE

En termes de Gouvernance, le Groupe renforce son dispositif pour inclure le pilotage et la surveillance de l'ensemble des enjeux de Durabilité. Nous avons au préalable analysé les meilleures pratiques de gouvernance dans le secteur financier telles que reconnues par l'AMF au travers de la TCFD (Task Force on Climate related Financial Disclosure) et étudié le cadre réglementaire des entreprises à mission tel que défini par la loi Pacte.

Sans rupture, le pilotage des enjeux et opportunités liés à la stratégie d'investisseur durable du Groupe est totalement intégré aux instances existantes de Direction du Groupe et de ses entités. C'est ainsi que le suivi des objectifs ambitieux du Groupe en termes de développement sur l'Investissement Durable est assuré mensuellement dans le cadre des COMEX Immobilier et Actifs Financiers, et que celui des enjeux transversaux de Finance Durable est déployé au même rythme dans le cadre du COMEX Groupe La Française.

Un reporting formel sur les objectifs de développement est réalisé trimestriellement par le Directoire aux membres des Conseils de Surveillance de chaque entité du Groupe. L'Investissement Durable est en effet l'un des 5 axes majeurs de notre Plan à Moyen Terme (PMT) 2023, il se décline dans chacune des sociétés du Groupe et fait logiquement l'objet d'un suivi dans le cadre du Conseil de Surveillance du Groupe.

En amont des Conseils de Surveillance et trimestriellement, les Comités Risques de chaque société assurent une parfaite information des dirigeants sur les enjeux de risque et de conformité liés à notre stratégie de durabilité, traitant de façon parfaitement homothétique les risques financiers et extra-financiers. Les risques de durabilité sont en conséquence intégrés dans nos cartographies de risques, au même titre que les risques financiers, opérationnels ou de conformité. Ils sont évalués et réduits en priorisant les risques majeurs au travers de plans d'actions documentés de façon à minimiser les risques nets. Le déroulement de ces plans de contrôle et l'identification des risques majeurs résiduels sont rapportés tant au niveau des Comités Risques que des Conseils de Surveillance.

Au niveau du Groupe lui-même, le Conseil de Surveillance est informé par le Directoire de l'avancement de la Stratégie Investissement Durable, axe stratégique majeur identifié dans le cadre de notre PMT 2023.

Afin de renforcer le suivi de l'action du Groupe et son contrôle en la matière, **le Groupe a nommé en 2021 un référent RSE/ESG au sein de son Conseil de Surveillance.** Cette nomination au sein de la plus haute instance de gouvernance du Groupe atteste de son engagement et de son ambition tels qu'affirmés dans son Plan à Moyen Terme. **C'est le Président du Conseil de Surveillance du Groupe qui sera référent RSE/ESG au sein du Conseil, positionnant là aussi cette thématique comme une priorité de 1er rang.**

Ce référent est également membre du Comité d'Audit et des Risques Groupe, et porte les sujets RSE/ESG ainsi que ceux liés au changement climatique et à l'évolution de la biodiversité au niveau du Conseil de Surveillance. Il organise au sein du Comité d'Audit et des Risques, une revue annuelle de la stratégie et des risques RSE/ESG du Groupe, tant au niveau de l'entreprise que via son offre de produits et services ESG.

Le Conseil de Surveillance du Groupe est éclairé chaque trimestre par les conclusions des Comités d'Audit et des Risques sur les risques de durabilité, intégrés à la cartographie des risques Groupe tout comme les risques financiers, opérationnels ou de conformité. Le suivi des risques au niveau Groupe s'opère dans le cadre d'appétence aux risques tel que défini par notre actionnaire CMNE. Il est réalisé au travers du suivi de KPIs dont l'évolution fait l'objet d'un rapport synthétique au Conseil de Surveillance Groupe.

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

RÉMUNÉRATION

Enfin, le **Comité des Rémunérations** valide chaque année les évolutions de la politique de rémunération des diverses entités du Groupe. Conformément aux dispositions de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive AIFM), de la directive 2014/91/UE sur les gestionnaires de fonds en valeurs mobilières (directive UCITS V), et du règlement SFDR sur la publication d'informations en matière de durabilité, le Groupe s'engage à établir, mettre en œuvre et maintenir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques, en y incluant les risques de Durabilité.

Parmi les critères quantitatifs et qualitatifs qui permettent de déterminer la rémunération variable d'un collaborateur, sont ainsi intégrés les critères suivants :

- Pour les Gérants, l'intégration des risques de Durabilité dans les décisions d'investissement, et le respect des guidances fixées pour tout portefeuille,
- Pour les Risk Managers, le suivi du respect des engagements des Fonds en matière de Durabilité,
- Pour les Contrôleurs Internes, la supervision des contraintes réglementaires en matière de Durabilité.
- Pour les Commerciaux, la contribution au développement des encours dans le respect des guidances des clients en matière de rendement et de risque, y compris les risques de Durabilité.

Pour les collaborateurs dont la rémunération variable est soumise à un différé, un système de malus peut s'appliquer dès lors que ce collaborateur expose le Groupe ou l'une de ses sociétés à une prise de risque anormale ou excessive, ou dès lors qu'il soumet un ou plusieurs Fonds à un risque significatif non prévu par leur politique de suivi des risques, y compris les risques en matière de durabilité.

« Mon rôle, en tant que contrôleur de gestion, est de m'assurer que notre centre de recherche ait suffisamment de moyens pour assurer son fonctionnement et permettre la meilleure allocation possible des portefeuilles d'investissements. »

Yann Maillard
Contrôleur de Gestion

STRATÉGIE

« *La crise sanitaire, facteur de rupture, a été un accélérateur de changement, dont l'investissement durable fait clairement partie, quelle est votre perception et comment avez-vous vécu cette année 2020 dans vos métiers, sous l'angle développement durable ?* »

Philippe Lecomte
Membre du Directoire
Président La Française Finance Services

"Clairement nous assistons à une accélération de la demande de gestion durable sans précédent dans nos métiers. Cette tendance a été largement initiée par le régulateur, qui continue de la promouvoir, mais elle est désormais soutenue par une demande finale croissante de produits durables de la part des investisseurs. Au sein de La Francaise AM, nous avons la conviction que le rôle de la finance est de ce point de vue capital pour diffuser ce changement à l'ensemble de l'économie et nous sommes donc positionnés depuis longtemps pour y participer activement.

Nous avons la chance d'avoir investi ce segment il y a plusieurs années. Nous disposons d'un centre de recherche extra financière, désormais totalement intégré dans les équipes et les processus de gestion. Ce centre est actif depuis plus de 7 ans et a pu développer des méthodologies propriétaires sur de nombreuses thématiques de l'investissement durable.

C'est ce qui nous a permis de déployer cette approche durable sur l'ensemble des classes d'actifs et au-delà de l'ESG qui devient progressivement la norme, nous offrons des solutions plus pointues et thématiques particulièrement en ce qui concerne la question climatique avec des produits de transition bas-carbone pour les actions, les obligations d'entreprises et obligations gouvernementales et logiquement : des fonds diversifiés sur ce thème."

Jean Luc Hivert
Président La Française Asset Management

"2020 a été marquée par le resserrement des réglementations européennes et nationales. Nous saluons ces avancées qui vont permettre à l'industrie immobilière de se mobiliser sur des sujets primordiaux. Depuis plus de 10 ans, nous analysons nos patrimoines en intégrant des critères extra-financiers et nous ne le regrettons pas ! Nos équipes sont prêtes à répondre à ces réglementations souvent complexes pour ceux qui ne les ont pas anticipées.

2020 a également vu l'ouverture du label ISR aux fonds immobiliers. Là encore La Française REM a répondu présent en étant parmi les premières sociétés de gestion à labeliser un fonds immobilier : LF Grand Paris Patrimoine.

Très clairement l'environnement évolue avec des investisseurs qui ne veulent plus se contenter de beaux discours mais qui nous demandent une transparence accrue et des «preuves» de la durabilité de notre gestion."

Philippe Depoux
Membre du directoire
Président La Française Real Estate Managers

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

« *Quelles sont selon vous, dans vos métiers, les indispensables d'une stratégie durable et en quoi La Française se différencie t elle ?* »

Philippe Lecomte

"Il faut rappeler que le taux de renouvellement actuel du parc immobilier étant d'environ 1% par an, l'enjeu prioritaire pour nous réside dans l'amélioration du parc existant. A La Française REM, plutôt que d'exclure les actifs les plus compromis sur le plan ESG, nous accompagnons la transition de nos actifs dans le sens d'une amélioration de leur positionnement responsable. Nous faisons progresser nos actifs selon un double axe : réduction des consommations énergétiques et des émissions CO2, et adaptation de notre patrimoine pour répondre à l'évolution des usages. La réduction des externalités négatives de nos bâtiments ne doit pas se faire au détriment du confort de nos utilisateurs.

Pour ce faire, nous analysons toutes nos acquisitions à travers une matrice ESG, qui nous permet d'inscrire dans les Business Plans de l'actif le financement de plans d'actions ESG éventuels.

Sur le patrimoine existant, nous avons une double approche : une approche large d'amélioration des actifs en labélisant certains fonds. Ainsi sur LF Grand Paris Patrimoine, nous déployons systématiquement 17 leviers d'amélioration qui vont de la création de bornes de charges pour véhicules électriques ou d'emplacement vélos sécurisés à une meilleure organisation du traitement des déchets, en passant par accroître la connectivité de nos immeubles et bien sûr la gestion optimisée de l'énergie. Par ailleurs, nous menons des campagnes visant l'ensemble de notre patrimoine sur certaines points précis comme le recours généralisé aux énergies renouvelables, l'analyse de l'exposition de nos actifs face aux risques climatiques ou la gestion durable de l'ensemble de nos espaces verts."

Philippe Depoux

"Mettre en œuvre une stratégie durable ne s'improvise pas et nécessite en premier lieu des moyens en recherche, idéalement propriétaires afin de maitriser données et méthodes. Ce socle s'avère indispensable. Il doit intégrer une capacité d'analyse puissante et selon nous une approche de transition et d'accompagnement des entreprises, comme des parties prenantes. C'est un engagement dans le temps ! Notre stratégie vise à élaborer une offre de produits lisibles, aspirationnels et porteurs de sens... afin de rencontrer la demande et les besoins des investisseurs."

Jean Luc Hivert

"La Française vous l'avez compris est engagée de longue date et cet engagement se traduit au travers 4 points distinctifs :

- *Notre approche de la **question climatique** avec une capacité d'analyse très en pointe, notamment de collecte et de traitements de données et une gamme de produits sur toutes les classes d'actifs*
- *Notre volonté d'**être un acteur du changement,** en ce sens nous participons et agissons au travers de nombreuses initiatives de place en France et en Europe. C'est pour nous essentiel de porter notre voix !*
- *Notre capacité à intégrer les **adaptations nécessaires aux nouveaux usages,** aux mutations dans nos processus de sélection et d'investissement, comme dans notre organisation*
- *Et enfin la **sensibilisation et la formation de l'ensemble des collaborateurs** du Groupe."*

Philippe Lecomte

LE GROUPE A POURSUIVI EN 2020 SA DÉMARCHE AMBITIEUSE ET AFFIRMÉE DE SÉLECTION DES INVESTISSEMENTS ET TRAVAILLÉ À LA FORMALISATION DE SA POLITIQUE RSE. L'ACCENT MIS SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION PERMET DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES MÉTHODOLOGIES ET DE NOUVEAUX PRODUITS.

STRATÉGIE

Si, en tant qu'Asset Manager, le groupe La Française s'affirme comme un investisseur durable et engagé, sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) en est la déclinaison au niveau du Groupe lui-même. Elle implique que l'entreprise intègre les impacts de ses décisions et de ses activités sur la Société et l'environnement. Pour le Groupe, mettre en pratique la RSE c'est prendre conscience et agir au cœur de ses métiers et de sa stratégie, ses externalités, les attentes des parties prenantes et le respect de l'environnement. La RSE constitue un des axes stratégiques créateur de valeur dans la durée pour le groupe.

Le groupe a engagé en 2020 une réflexion sur sa stratégie RSE qui s'est poursuivie sur le début de 2021 et à laquelle des parties prenantes externes et internes ont été conviées. Il en a résulté une stratégie déclinée autour de quatre piliers Investisseur Durable ; Gouvernance et Influence ; Climat et Biodiversité ; L'Humain et de 12 enjeux prioritaires sur lesquels le groupe affiche ses ambitions et ses engagements. Pour plus de précisions la politique RSE du groupe La Française est disponible sur le site internet du Groupe.

Du point de vue réglementaire, le 10 mars 2021 marque la mise en application de la Doctrine AMF 2020-03 et du Règlement Disclosure). Ces règlementations, applicables respectivement pour la commercialisation des fonds en France et en Union Européenne, concernent la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur financier afin de permettre une plus grande transparence et une base de comparaison pour l'investisseur final. A la lumière de ces nouvelles réglementations, le groupe La Française, affiche une gamme de fonds ouverts à la commercialisation majoritairement durable Pour rappel, les produits « article 9 » ont des objectifs définis et quantifiables en matière de risques ESG (Environnemental, Social et Gouvernance). Ce sont des produits ayant un objectif social ou environnemental, alignés avec la définition des investissements durables. Les produits « article 8 » n'ont pas d'objectif ESG déterminés mais prennent en considération les critères ESG en vue de la construction de leurs portefeuilles.

« Nos ambitions ISR, appliquées aux produits financiers et immobiliers mais également à des projets transversaux tels que le mécénat, la formation des collaborateurs, ou encore le déploiement de FurtHer, me permettent aujourd'hui d'avoir vis-à-vis de nos clients un discours cohérent et global sur notre engagement. »*

**réseau et programme de mentoring en faveur de l'évolution des femmes*

Aurélie Fouilleron
Directeur Commercial

Le tableau ci-contre présente le positionnement des fonds en article 9 et 8 (données à juin 2021) pour l'activité de gestion en immobilier (LF REM) et de gestion en valeurs mobilières (LFAM).

	LF REM	LFAM		NewAlpha AM
Art. 9	**SCPI :** LF Grand Paris Patrimoine Crédit Mutuel Pierre 1 Epargne Foncière LF EUROPIMMO (Ex LFP EUROPIMMO) LF OPPORTUNITE IMMO (Ex LFP OPPORTUNITE IMMO) Selectinvest 1 ***OPCI / Sicav :*** *LF Immo SR* *LF Immo SR II* *LF Immo Tourisme* *LF Résidences sénior* *Certivia 1* *Certivia 2*	La Française Actions €CO2 Responsable La Française Actions Euro Capital Humain La Française Carbon Impact 2026 La Française Carbon Impact Global Government Bonds La Française Obligations Carbon Impact CMNE Participation -*Actions Euro-Actions Monde-Obligations* LF LUX - IP CARBON IMPACT EURO LF LUX - IP CARBON IMPACT GLOBAL LF LUX -SUSTAINABLE REAL ESTATE SECURITIES		**Aucun fonds dans cette catégorie**
Art. 8	Aucun fonds dans cette catégorie	Gestion financière LFAM La Française Sub Debt La française Trésorerie ISR CMNE Part. monétaire	Gestion financière déléguée LF JKC China Equity LF JKC Asia Equity	Aucun fonds dans cette catégorie

Toutes classes d'actifs confondues (Immobilier et valeurs mobilières), les fonds ISR représentent 22 % des actifs sous gestion fin 2020. Les fonds investis en actifs financiers « durables » (correspondants aux classifications des articles 8 et 9, classification entrée en application au 10 mars 2021 ouverts au public **représentent 87 % de l'ensemble des fonds ouverts investis en valeurs mobilières.**

La Française AM s'est fixé comme objectif **une gamme de fonds ouverts à la commercialisation 100 % durable à fin 2022** et la société de gestion poursuit le processus de transformation de ses fonds pour l'atteinte de cet objectif.

La Française REM, filiale du Groupe dédiée à la gestion immobilière, consciente de sa responsabilité en tant que leader sur le marché des Sociétés Civiles de Placement Immobilier[3], via notamment son parc immobilier de près de 4 000 000 m², est résolument engagée dans une démarche durable. Suite à la signature de l'Accord de Paris et à la définition par la France d'une feuille de route pour lutter contre le réchauffement climatique (Stratégie Nationale Bas Carbone), **La Francaise REM** entend prendre sa part en se fixant un **objectif de réduction des émissions de CO2 de son portefeuille compatible avec une trajectoire climatique 1.5°C, selon une stratégie dite ERC : Eviter, Réduire, Compenser.**

3. Source IEIF au 31.12.2020 en termes de capitalisation

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) FORMENT UN CADRE RECONNU ET UTILE POUR DÉFINIR UNE STRATÉGIE RESPONSABLE ET METTRE EN ŒUVRE UNE SOCIÉTÉ DURABLE, DÉCARBONÉE ET PLUS RÉSILIENTE.

Dans sa stratégie, le groupe La Française promeut pour lui-même et pour ses diverses activités tant en valeurs mobilières qu'en immobilier deux ODD[4] qui structurent son offre et son développement :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2020
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	L'innovation est au cœur de la stratégie du groupe qui a créé un pilier "La Française Emerging Business" abritant son « innovative platform ». La technologie est cœur de ces développements	Innovative platform
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Le changement climatique est à l'origine des réflexions et de la stratégie produit et innovation du groupe	Climate by design

En tant qu'entreprise et à travers sa politique RSE , le groupe participe aux ODD suivants :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2020
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Politique d'alternance et de formation des salariés	Programme de formation des salariés à la finance durable et à l'immobilier responsable
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Politique d'égalité professionnelle et diversité Accords égalité hommes-femmes	Score 91 points sur 100 pour l'année 2020 à l'index d'égalité professionnelle Femmes-Hommes
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Accords de participation et intéressement Accords de télétravail	Succès du plan de continuation d'activité en télétravail durant les périodes de confinement
10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS	Politique de sensibilisation aux handicaps Politique handicap	
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Gestion des déchets Politique d'impression Politique d'achats	Réduction du nombre d'imprimantes à disposition
15 VIE TERRESTRE	Compensation carbone	Proposition de compensation carbone sur le site Moniwan

Les ODD concernant directement chacun de nos métiers sont abordés dans les parties indicateurs et objectifs.

4. ODD : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

STRATÉGIE

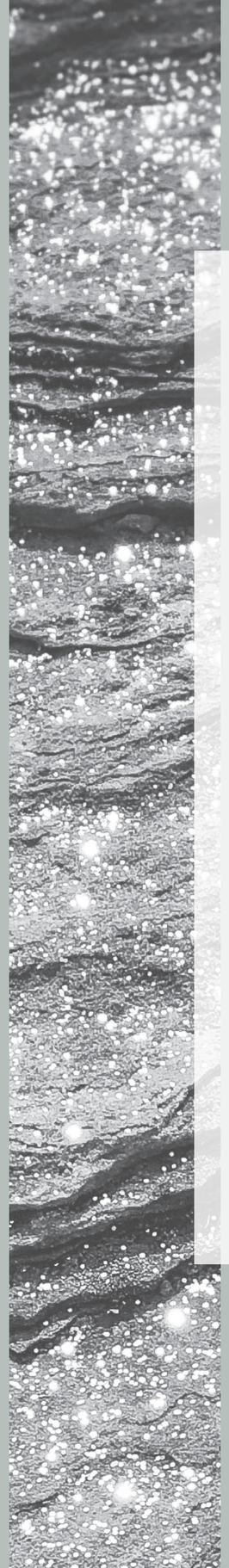

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER

PÔLE IMMOBILIER

L'intégration des critères ESG et climat en immobilier se décline selon quatre axes :

- L'axe environnemental correspond à notre engagement pour réduire les externalités négatives de nos actifs immobiliers. Une attention particulière est portée à la réduction des émissions de CO2 afin de lutter contre le réchauffement climatique.
- L'axe social correspond à notre engagement pour intégrer au mieux les contraintes externes pour proposer un confort en adéquation avec l'usage. Une attention particulière est portée aux nouveaux usages avec une volonté de la société de gestion de placer l'utilisateur au centre de sa stratégie de gestion.
- L'axe de gouvernance correspond à notre politique d'engagement qui vise à embarquer l'ensemble des parties prenantes intervenant tout au long de l'actif, au premier rang desquels l'utilisateur, nos « property managers[5] » et les collaborateurs de La Francaise REM qui assurent la gestion quotidienne de nos actifs.
- L'axe climatique correspond à notre engagement de procéder à une analyse de la vulnérabilité de nos actifs face aux risques climatiques physiques. L'engagement de la société de gestion est d'accroître la résilience de ces actifs face aux aléas climatiques.

Pour intégrer ces critères, La Française REM procède à un audit ESG de l'ensemble de ses actifs en phase d'acquisition. Les actifs sont évalués en fonction d'une matrice ESG développée par La Française REM depuis 2009 et affinée chaque année. En 2020, les actifs étaient évalués en fonction d'une centaine de critères qui balayaient les aspects E, S et G selon les thèmes suivants :

Environnement	Sociaux/Sociétaux	Gouvernance
CO2 Energie Risques climatiques Biodiversité Déchets Eau	Services, bien-être et confort Services et confort des occupants Accessibilité et mobilité douce Flexibilité/modularité Connectivité	Gouvernance de la stratégie ESG Relation parties prenantes

5. Un « property manager » assure la gestion locative et technique, ainsi que le suivi administratif et juridique de biens immobiliers dans le cadre des mandats confiés par le propriétaire.

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER (SUITE)

Par ailleurs, en 2020, La Française REM a formalisé une charte de construction neuve. L'objectif cette charte est de déterminer un standard minimum en termes de qualités ESG à respecter pour toutes les nouvelles acquisitions neuves et restructurations lourdes afin de respecter les engagements de La Française sur le sujet, et notamment :

Lutte contre le réchauffement climatique		Préservation des ressources	Intégration territoriale
Efficience énergétique	**Emission de CO^2**	Réemploi de matériaux	
Performance énergétique	Bilan carbone	Biodiversité	Chantier à faible nuisance
Présence de GTB (Gestion Technique des Bâtiments)	Bannissement des énergies fossiles	Equipements économes en eaux	Recours à l'insertion
Commissioning	Recours aux énergies renouvelables	Locaux déchets efficients	
	Bornes de recharges pour véhicules électriques	Utilisation de produits peu émissif en CO^2	
	Locaux vélos sécurisés		

« Collaborer sur la labellisation ISR du fonds LA FRANCAISE GRAND PARIS PATRIMOINE me permet de voir l'application concrète des objectifs que nous avons pris, dans la vie de nos immeubles et celles de leurs occupants, c'est passionnant de passer de la théorie à la pratique. »

Laurent Adrien
Directeur Asset Management

STRATÉGIE

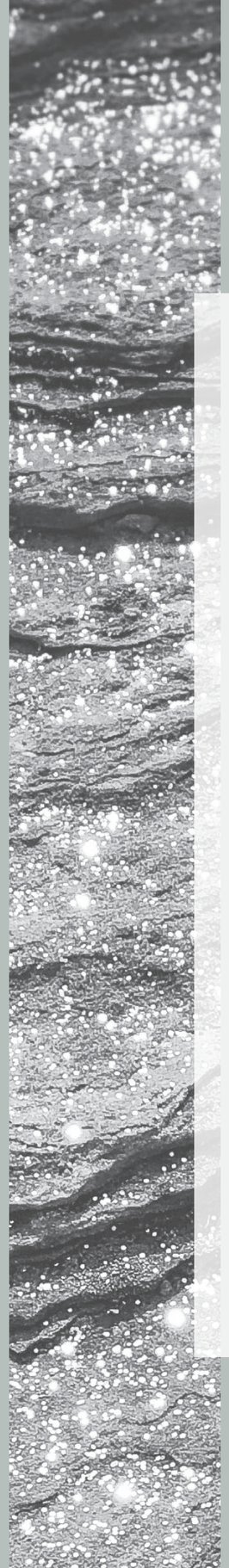

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER (SUITE)

Enfin en 2020, La Française REM a commencé à analyser la vulnérabilité des actifs immobiliers de ses fonds face aux risques climatiques physiques en utilisant Bat'Adapt, un outil développé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable. L'outil permet de développer un diagnostic de vulnérabilité climatique d'un bâtiment en fonction d'une analyse croisée de l'exposition des actifs aux aléas climatiques et de leur sensibilité qui résulte de l'analyse de certaines de leurs caractéristiques :

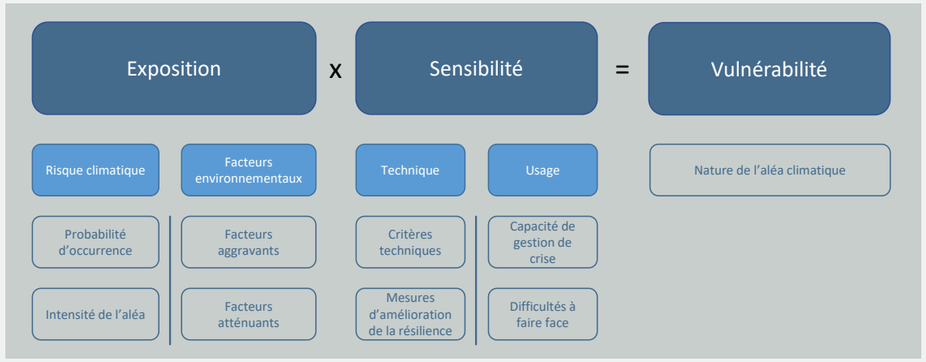

Au 31 décembre 2020, l'ensemble des actifs de quatre fonds avaient été traités : La Francaise Grand Paris Patrimoine, La Française Immo SR 1 et 2, ainsi qu'Opportunité Immo. Cela représente plus de 100 actifs, principalement des bureaux et des locaux d'activité, pour une surface supérieure à 400 000 m².

La dimension sociétale de l'investissement responsable est abordée à travers deux axes :

- la recherche de solutions immobilières pour des populations fragilisées et notamment des seniors,
- le développement des territoires.

Au 31 décembre 2020, La Française REM a apporté des solutions concrètes et qualitatives au mal logement des personnes âgées trop souvent isolées en permettant à 975 seniors d'être accueillis dans des Résidences Services Seniors dernière génération. 1 399 autres logements sont actuellement en construction. Par ailleurs, 440 seniors ont pu rester dans leur logement tout en solvabilisant leur épargne grâce à une vente en viager. Cette solution permet aux seniors d'augmenter leur pouvoir d'achat et/ou de financer des travaux d'adaptation de leur logement.

STRATÉGIE

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER (SUITE)

PÔLE ACTIFS FINANCIERS

La démarche durable a été intégrée à la gestion actions depuis des années. En 2020, cette intégration a été étendue aux autres classes d'actifs gérées par le Groupe La Française, en mettant en œuvre des solutions adaptées à chacune de ces classes d'actifs et plus particulièrement pour la dette d'entreprises et la dette d'état.

Au fil des années, le centre de recherche a établi des méthodes propriétaires visant à quantifier l'évaluation ESG des émetteurs. Cette approche systématique est complétée par une analyse stratégique centrée sur leur capacité d'innovation et d'adaptabilité.

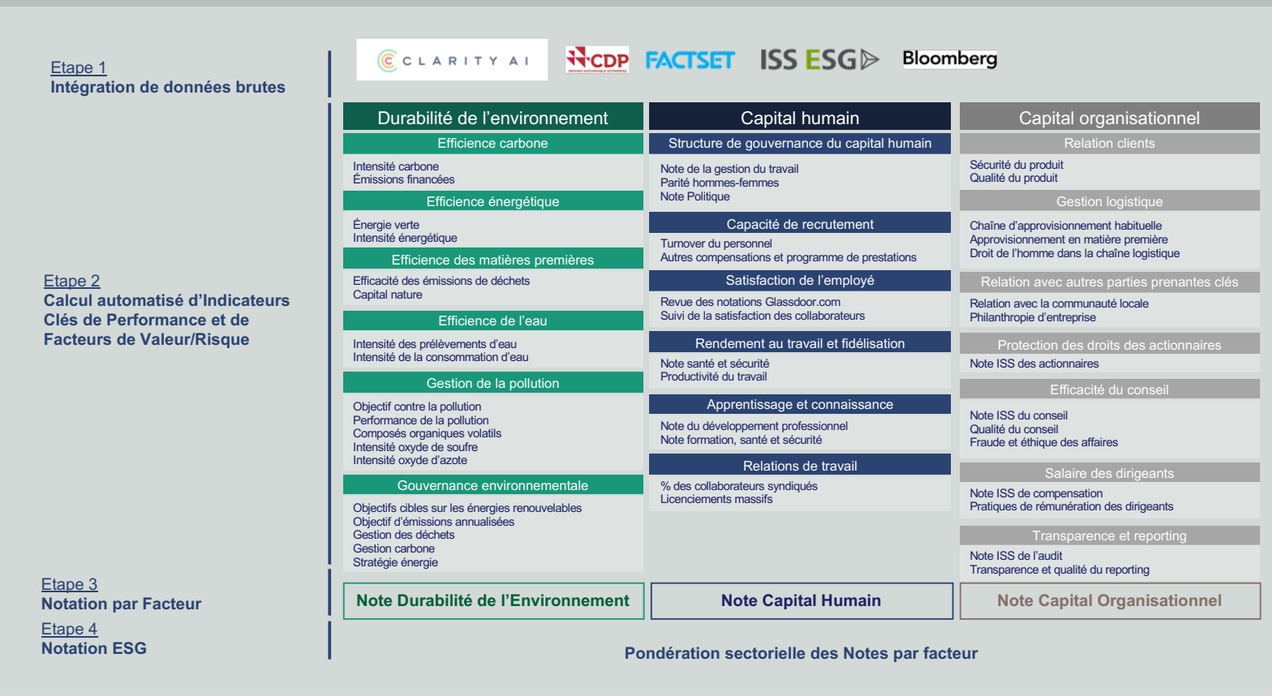

Il est ainsi possible d'estimer les caractéristiques ESG de chaque société investie.

Pour les entreprises fortement émettrices de gaz à effet de serre (GES), le calcul de la trajectoire de la transition exigée par une économie bas-carbone est un aspect essentiel de notre approche. En 2020, cette démarche a été étendue à la dette des états pour les portefeuilles de dettes souveraines, couvrant les dimensions ESG et « Carbon Impact » des pays.

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

Le centre de recherche en investissement durable, basé à Londres, constitue le « hub » d'intégration de l'ESG. L'équipe de recherche est constituée de spécialistes répartis par secteurs économiques et par thématique en charge de l'analyse fondamentale ESG et d'analystes quantitatifs ESG. L'ensemble de ces analystes collaborent pour estimer les besoins de données, développer des méthodologies et communiquer les conclusions de leurs recherches. Les analystes de la recherche ESG travaillent étroitement avec les analystes financiers et les gérants de portefeuilles. Chaque cas d'investissement est analysé et discuté durant des réunions en commun et la sélection des titres dans les portefeuilles intègre au fil de l'eau l'information ESG.

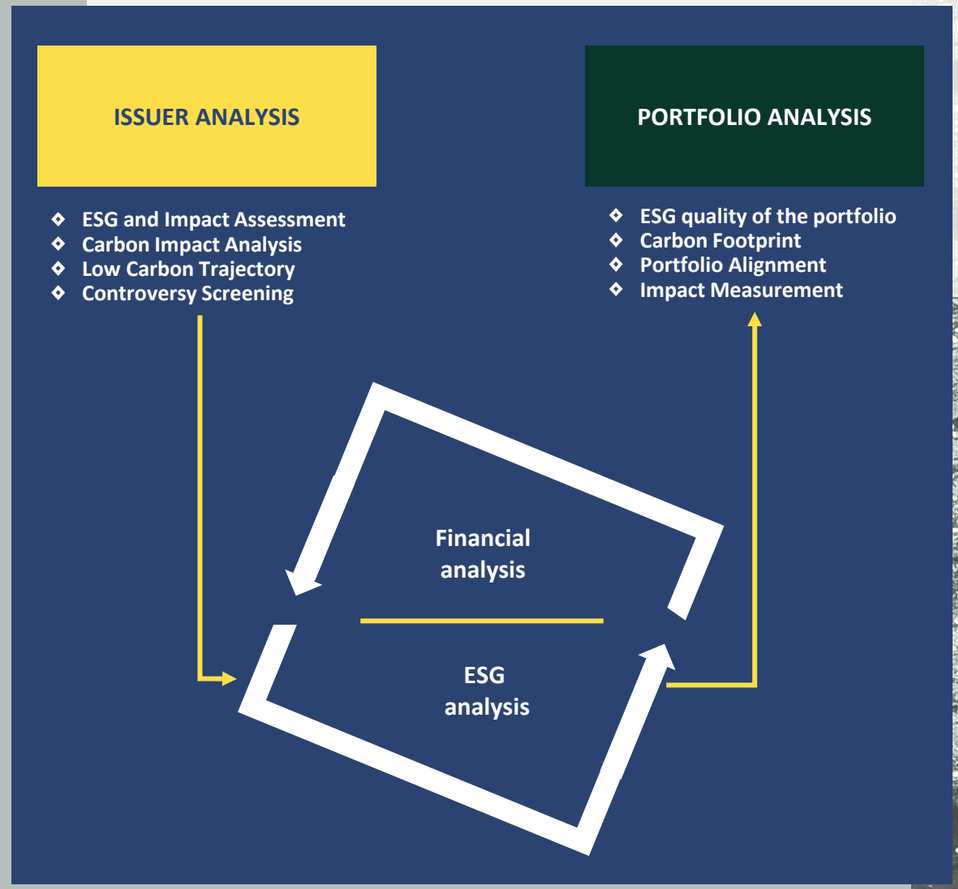

UNE INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE ET RIGOUREUSE DES DONNÉES ESG

Les données ESG sont intégrées dans les processus d'investissement de manière aussi systématique et rigoureuse que les données financières et proviennent de plusieurs fournisseurs de données ESG. Les méthodes développées par l'équipe de recherche permettent d'agréger ces données de manière à maintenir une base de données interne au Groupe qui contient de multiples couches d'information comme les scores ESG, les scores «Carbon Impact» ou encore les empreintes carbones. Ces données ESG sont à la fois disponibles au niveau de chaque émetteur comme à celui des portefeuilles, quel que soit le lieu géographique de référence. Les données ESG agrégées pour obtenir un score au niveau des entreprises sont principalement issues des informations fournies par les entreprises elles-mêmes. Environ, un cinquième des données concernant les émissions de gaz à effet de serre sont le produit d'estimations. Les notes méthodologiques décrivant à la fois les sources, les méthodes et les scores comme les scores ESG ou les scores «Carbon Impact» sont à la disposition des parties prenantes.

Le centre de recherche sur l'investissement durable publie ses notes de recherche sur une plateforme d'information interne accessible à tous les collaborateurs. Cette plateforme permet de communiquer en temps réel aux analystes comme aux gérants dès que l'information est rendue disponible (pour plus d'informations sur nos méthodes, voir les codes de transparence de nos produits de gestion ici).

Le Glossaire méthodologique en annexe décrit les grandes lignes de la méthodologie des scores ESG et climat du groupe La Française dans le domaine des valeurs mobilières et de l'immobilier.

LA FRANÇAISE A LANCÉ EN 2020 UN FONDS ACTIONS THÉMATIQUE AUTOUR DU CAPITAL HUMAIN.

Par ailleurs et forts de notre conviction de l'importance de s'engager dans les enjeux sociaux, **La Française a lancé en 2020 un fonds actions thématique autour du capital humain.** Il se penche notamment sur trois éléments clés que sont les compétences nécessaires pour le futur, la santé et le bien-être des collaborateurs et l'inclusion et l'égalité comme thèmes structurants de la sélection des investissements. L'importance de l'humain comme facteur de performance à long terme a été démontré par de nombreuses études académiques. Et l'implication de notre groupe dans la nécessaire transition vers une économie décarbonée ne nous fait pas oublier que cette transition se doit d'être juste socialement et donc accompagnée humainement.

> *« Pour la première fois dans l'histoire, l'énergie renouvelable (solaire et éolienne) coute moins cher que les énergies fossiles selon le nouveau rapport de l'Agence Internationale de l'Energie (World Energy Outlook). Selon moi c'est l'information la plus enthousiasmante de 2020 dans la transition énergétique. Cela va accélérer la transition rapide vers les renouvelables. »*
>
> *Charles Fruitière*
> *ESG Director Energy Transition*

STRATÉGIE

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

INTÉGRATION DES CRITÈRES CLIMAT DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER

PÔLE IMMOBILIER

La Française REM a fixé un objectif de lutte contre le réchauffement climatique à la majorité de ses fonds immobiliers. Plus précisément, les fonds visent une faible exposition aux émissions de carbone en vue de la réalisation des objectifs de limitation du réchauffement planétaire à long terme fixés par l'Accord de Paris. Il consiste à aligner les émissions de gaz à effet de serre des actifs du fonds, avec une trajectoire limitant à 1,5° le réchauffement climatique, entre l'ère post industrielle et 2100, en utilisant la méthodologie développée par le CRREM (Carbon Risk Real Estate Monitor).

Le CRREM a défini des voies de décarbonation visant un scénario de limitation du réchauffement à 1,5 °C spécifiques à chaque pays et sous-secteur (bureaux, hôtels, vente au détail, etc.). Chaque trajectoire part des valeurs carbone et énergétiques actuelles et propose une voie de décarbonation claire jusqu'à l'horizon 2050.

S'employer à suivre une trajectoire, c'est œuvrer dès à présent pour une viabilité à long terme des fonds. Le recours à l'outil développé par le CRREM permet aux fonds de définir une trajectoire bas-carbone amitieuse et pérenne, en définissant des plans stratégiques à court, moyen et long terme pour réduire ses émissions et se placer dans le sillage des objectifs internationaux.

L'indicateur de durabilité suivi, pour juger de l'atteinte de l'objectif, est la différence entre le volume d'émission de gaz à effet de serre mesuré en équivalent kilogramme de CO_2 par m^2 et par an du fonds et le seuil d'émissions au-delà duquel le fond dépasse sa juste part d'émissions associés à une trajectoire limitant à 1,5° le réchauffement climatique tel que défini par le CRREM.

Si le niveau d'émissions de CO_2 du fonds est au-dessus de celui indiqué par le CRREM pour le pays et le secteur, le fonds s'engage à financer des émissions négatives afin de ramener le niveau d'émission du fonds en dessous du seuil d'échouement, c'est-à-dire qu'il aura recours à un ensemble de solutions qui permettent de capturer le surplus de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

INTÉGRATION DES CRITÈRES CLIMAT DANS NOTRE MÉTIER D'ASSET MANAGER (SUITE)

PÔLE ACTIFS FINANCIERS

LA MÉTHODE LOW CARBON TRAJECTORY (LCT) EST UN DES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DE NOTRE CENTRE DE RECHERCHE LF SIR.

La méthode LCT pour "Low Carbon Trajectory" (Trajectoire bas carbone) est l'un des développements les plus récents de notre recherche. Elle est devenue l'un des principaux outils de nos analyses climatiques et fait partie intégrante de l'analyse bas-carbone des produits « Carbon Impact» lancés dès 2015. Cette méthode LCT permet d'estimer l'alignement des entreprises relativement à l'Accord de Paris, notamment pour les secteurs à fortes émissions carbone, jusqu'en 2030. En 2020, cette analyse a été étendue à plus de secteurs et de sociétés.

La méthode LCT fait partie des approches sectorielles de décarbonation qui permettent le calcul d'une température par secteur d'un portefeuille. Elle est particulièrement adaptée aux portefeuilles qui ont une forte exposition aux secteurs très émetteurs de carbone. Dans le cadre de cette méthode, nous retenons les scénarios sectoriels provenant de l'AIE (Agence Internationale de l'Energie) qui incluent un scénario deux degrés et un scénario inférieur à deux degrés.

Le Groupe suit avec attention les nouveaux développements méthodologiques qui visent à estimer l'alignement des portefeuilles avec des scénarios climatiques spécifiques comme celui de l' "IPCC's 1.5-Degree Scenario" (IPCC pour Intergovernmental Panel on Climate Change, ou encore GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Ces méthodes sont référencées comme des estimations de températures des portefeuilles. En 2020, notre centre de recherche a participé à un groupe de travail du SBTi (Science Based Targets Initiative), qui a lancé en octobre dernier, le guide des cibles climatiques établies sur une base scientifique appliqué au secteur financier. Ce guide méthodologique constitue une base utile pour le secteur financier avec l'objectif de mesurer l'alignement climatique des portefeuilles. Sur la base des travaux du SBTi, nous avons démarré une réflexion pour développer une approche propriétaire d'une mesure systématique de l'alignement à l'Accord de Paris de nos portefeuilles Actions et Dettes d'entreprises.

STRATÉGIE

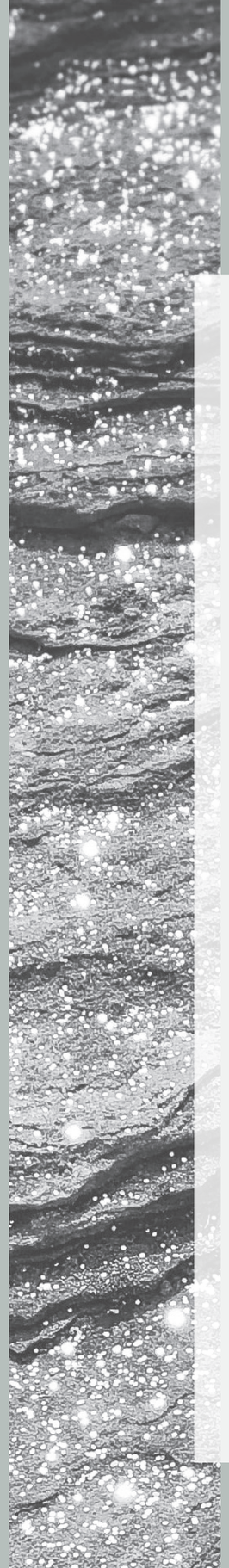

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

Sur la base de ces travaux, le Groupe La Française a développé une gamme de fonds orientés changement climatique. Le premier fonds actions orienté changement climatique de GLF a été lancé en juin 2015 en amont de la COP 21. Dénommé La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global[6], ce fonds vise d'une part, la réduction des émissions de carbone en investissant dans des sociétés émettrices en transition rapide et dans des sociétés apporteuses de solutions, en particulier technologiques. Il mesure d'autre part, les émissions évitées apportées par des investissements dans les énergies renouvelables. Un fonds actions de même nature concentré sur la zone euro a été lancé en 2018 : La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Euro[7].

Un fonds investi en **obligations d'entreprise** avec la même philosophie de transition vers une économie bas carbone a vu le jour en 2019. Des adaptations ont été nécessaires car les secteurs les plus émetteurs de carbone, en particulier les producteurs d'électricité, occupent une part importante du marché des obligations. Les concepts d'alignement de trajectoire compatible avec une faible élévation de température et d'analyse de scénarios sont privilégiés par rapport aux simples mesures d'empreinte et d'intensité carbone. L'inclusion de Green Bonds et de Sustainability-linked Bonds fait également partie de la boite à outils des gérants de portefeuilles. La gamme a été enrichie en 2020 par le lancement d'une version de fonds à échéance : La Française Carbon Impact 2026, et des travaux extensifs ont été réalisés pour adapter la méthodologie Carbon Impact à d'autres types de fonds obligataires, notamment aux émetteurs souverains.

A ce titre, conçu en 2020 et lancé au premier semestre 2021, La Française Asset Management a appliqué son approche climatique aux **obligations souveraines** dans l'objectif de contribuer au financement de la Transition :

- Le fonds La Française Carbon Impact Global Government Bonds propose une solution d'investissement innovante dont l'objectif central est la lutte contre le changement climatique avec une réduction de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 20% par rapport à son univers de référence ;
- Sa philosophie vise à orienter ses allocations vers les pays les plus engagés dans la transition vers une économie bas carbone tout en diminuant l'impact carbone des investissements dès aujourd'hui ;
- Les obligations à Impact (Green bonds) représentent une part importante de l'allocation afin de s'engager et financer directement des projets en faveur de la lutte de contre le changement climatique ;
- La méthodologie de scoring Carbon Impact basée sur l'analyse des risques d'Adaptation (risques physiques) et de Transition permet d'identifier les pays gagnants dans la Transition et d'exclure les perdants.

6. Compartiment de l'OPCVM « La Française LUX », créé le 15/06/2020, agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier)
7. Compartiment de l'OPCVM « La Française LUX » lancé le 1er octobre 2018 par modification du compartiment La Française LUX – Inflection Point European Equity créé le 12 mars 2009, agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF (Commission de Surveillance du Secteur Financier)

STRATÉGIE

RÉFLEXION SUR LA BIODIVERSITÉ

PÔLE IMMOBILIER

En 2020, La Française REM a formalisé une charte de gestion durable des espaces verts. La gestion des espaces verts de ses actifs est essentielle afin de garantir le confort des occupants et limiter les atteintes à la biodiversité.

La gestion durable consiste à mettre en œuvre des pratiques d'entretien respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Elle consiste à faire un compromis entre la gestion relativement stricte et contrainte des espaces verts et la gestion naturaliste des réserves, orientée vers une protection du milieu naturel. L'objectif est d'appliquer des modes de gestion différents selon la typologie des espaces, le rendu souhaité et leurs usages et de faire de l'espace vert un milieu favorable à la biodiversité tout en répondant aux besoins et aux attentes des usagers. Elle intègre donc les préoccupations d'entretien et de paysage urbain afin d'ajuster au mieux les techniques utilisées aux contraintes imposées par la sécurité, l'usage et le point de vue esthétique des usagers. Ainsi, elle tente de détacher la notion de « faire propre » pour mieux l'orienter vers un souci de prise en compte de l'environnement et des êtres vivants qui en font partie. Elle permet de prendre conscience que biodiversité et entretien ne sont pas incompatibles et que mise en sécurité et aspect esthétique ne sont pas synonymes d'éradication de la biodiversité spontanée. Elle promeut également des solutions alternatives aux techniques utilisées jusqu'alors qui sont pour certaines, polluantes et dangereuses pour la santé.

A travers la mise en place de pratiques de gestion durables des espaces verts, La Française REM dispose de moyens d'action concrets et puissants pour agir en faveur de la préservation de l'environnement.

L'objectif de cette charte est de déterminer un standard minimum en termes d'entretien des espaces verts à respecter par tous les prestataires intervenant dans la gestion et l'entretien des espaces verts.

Elle s'articule autour de 4 thèmes :

- Préservation de la faune et de la flore locale,
- Soin des végétaux sans produits chimiques,
- Réduction des consommations d'eau,
- Revalorisation des déchets verts.

PÔLE ACTIFS FINANCIERS

Conscients de l'importance de protéger et restaurer la biodiversité et du rôle que GLF peut jouer en tant qu'investisseur, nous travaillons à participer et à contribuer à l'une des initiatives de place qui visent à développer de façon synergique la collecte des données et des méthodes d'évaluation permettant de mesurer l'impact sur les portefeuilles puis de fixer objectifs en termes de réduction d'impact. Le principal défi reste à ce stade l'accès à la donnée et le développement de méthodologies qui permettent d'agréger ces données à différents niveaux (portefeuilles, groupe) et de les intégrer dans les décisions d'investissement.

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

LABELLISATION

Le groupe La Française adopte une démarche volontariste de labellisation en se référant à des standards publics ou privés. Cette démarche vise à offrir à nos investisseurs des analyses normées qui lui permettent d'objectiver encore davantage ses choix. Elle est pour nous gage de transparence et d'engagements sur les meilleurs standards.

Lancé fin 2015 par les pouvoirs publics, le label ISR est un label d'Etat permettant aux investisseurs d'identifier les produits d'épargne et d'investissement qui cherchent à concilier performance financière et extra-financière, en intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (critères ESG) dans leurs processus d'investissement et de gestion.

PÔLE IMMOBILIER

Après plusieurs années de réflexion d'un groupe de travail auquel La Française fut l'un des principaux contributeurs, la déclinaison immobilière du label ISR a vu le jour au quatrième trimestre 2020.

En 2020, la Française a labélisé une SCPI « LF Grand Paris Patrimoine » en adoptant une démarche Best in Progress/en amélioration de note. La philosophie d'investissement de La Française est d'accompagner la transition de ses actifs sous gestion dans le sens d'une amélioration continue de leur positionnement responsable. Il s'agit là d'un enjeu prioritaire pour le secteur puisque le taux de renouvellement actuel du parc immobilier est à peine de 1% par an, faisant de l'amélioration de la performance ESG du parc existant un enjeu prioritaire pour le secteur.

PÔLE ACTIFS FINANCIERS

Au 31/12/2020, six fonds de valeurs mobilières labellisés ISR[8] selon le référentiel public étaient commercialisés :

- La Française Actions Euro Capital Humain[9],
- La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Euro,
- La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global,
- La Française Obligations Carbon Impact[10],
- La Française Carbon Impact 2026[11],
- La Française Trésorerie[12].

Le fonds Carbon Impact Global a obtenu en novembre 2020 le très exigeant label allemand FNG (Forum Nachhaltige Geldanlagen).

Enfin, en décembre 2020, le fonds La Française Actions France PME[13] a obtenu le label France Relance du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance.

8. Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds - 9. Compartiment de la SICAV « LA FRANCAISE » créé le 4 juin 2003 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers - 10. La Française Obligations Carbon Impact a été lancé le 12 février 2020 par modification du fonds La Française Obligations Europe SAI, agréé par l'AMF le 22/10/2019, compartiment de la SICAV de droit français La Française agréée le 14/08/2018 par l'AMF et créée le 12/11/2018, par fusion-absorption du Fonds Commun de Placement La Française Moderate Multibonds créé le 18 janvier 2001 - 11. Compartiment de la SICAV « LA FRANCAISE » créé le 22 octobre 2019 et réglementé par l'Autorité des marchés financiers - 12. La Française Trésorerie ISR, Fonds Commun de Placement créé le 07/02/2003 et agréé MMF par l'AMF le 21/01/2019 - 13. Fonds Commun de Placement agréé par l'AMF le 15/10/1993 et créé le 22/10/1993

LA PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG ET DU CLIMAT CHEZ LES PARTENAIRES ET AFFILIÉS

Dans la continuité de ses engagements d'investisseur responsable, la société NewAlpha[14] a continué à renforcer l'intégration ESG pour toutes les classes d'actifs. Des avancées ont été réalisées sur la partie hedge funds, ainsi sur les fonds de dette privée. **Début 2021, NewAlpha a lancé un fonds de fonds actions, Emergence Europe, qui intègre des critères ESG avec une attention particulière portée sur la politique climat des gérants sélectionnés et sur la parité homme-femme au sein des équipes.** Ce fonds a pour objectif d'accompagner les sociétés de gestion entrepreneuriales françaises et européennes dans la mise en place des meilleures pratiques ESG. NewAlpha a ainsi participé à la **rédaction d'un guide ISR qui a pour vocation de sensibiliser** les sociétés de gestion aux attentes des investisseurs institutionnels en matière d'ISR.

Enfin, dans le cadre de ses investissements dans les Fintech, NewAlpha a pris en participation dans la société SESAMm. Ce leader du big data et de l'intelligence artificielle pour la gestion d'actifs offre des services dans le domaine de l'investissement responsable et du reporting ESG.

La société Acofi Gestion[15] organise l'accès des investisseurs institutionnels au financement direct des acteurs de l'économie réelle. Le focus sur le financement de l'économie réelle permet notamment d'encourager l'innovation, la création d'emplois et les pratiques responsables. **Acofi a ainsi défini sa position d'investisseur responsable basée sur trois grands axes d'impact : Emplois, Environnement et Utilité sociale.**

L'attention aux critères extra-financiers a pris en 2020 une formalisation plus rigoureuse. Les équipes de gestion s'efforcent d'introduire des clauses d'impact dans les contrats de prêts, et les dimensions ESG dans l'analyse financière des débiteurs. Ainsi, Acofi Gestion a mis en place fin 2020 le premier financement immobilier à impact intégrant des critères objectifs d'investissements en matière de réduction de l'empreinte carbone, de gestion des déchets, de réduction de la consommation d'énergie et de traitement des eaux usées.

En 2020, Acofi a par ailleurs préparé le **lancement de deux nouveaux fonds de financement à impact,** l'un dédié à la dette immobilière senior intégrant des critères environnementaux et l'autre dédié à la dette collatéralisée en faveur des PME-ETI avec des critères sociaux (emplois dans les territoires).

14. Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP05000001 le 20 janvier 2005
15. https://www.acofi.com/isr-esg

STRATÉGIE

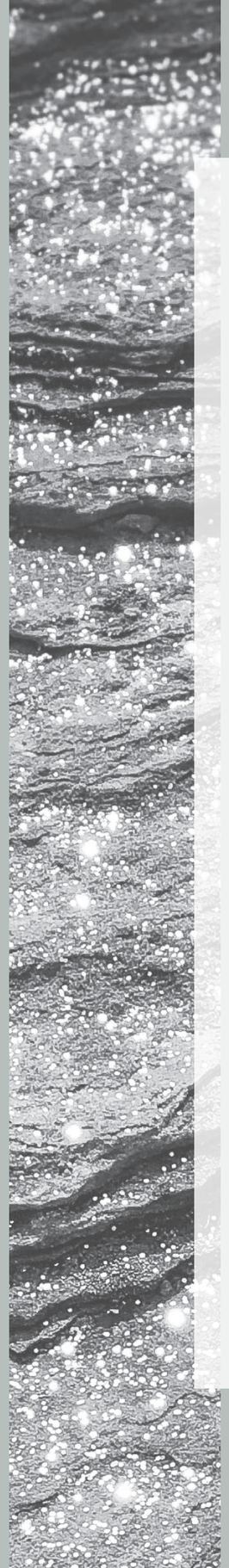

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

DES POLITIQUES DE VOTE ET D'ENGAGEMENT SPÉCIFIQUES ET EN COHÉRENCE AVEC LES GRANDS THÈMES DU GROUPE

Le groupe a formalisé une politique de vote aux assemblées générales qui repose sur l'outil de vote électronique "Proxy Voting" d'ISS (Institutional Shareholders Services). Cet outil permet d'assurer l'exercice des droits de vote dans l'ensemble des sociétés en portefeuille. Depuis 2014, le groupe a retenu la "Sustainability Policy" d'ISS qui correspond le mieux à son approche, ses convictions et ses engagements en tant que signataire des PRI. Cependant, il est apparu essentiel de pouvoir s'exprimer sur certains sujets sensibles et potentiellement contentieux. Aussi le groupe a-t-il mis en place des alertes sur des types de résolutions prédéfinis afin que notre équipe de recherche puisse exprimer son point de vue et ainsi permettre, le cas échéant, de voter différemment de la recommandation d'ISS.

Enfin, le groupe La Française a adopté en 2017, et met à jour chaque année une **politique de vote spécifique** (Custom Policy) en accord avec ses engagements, notamment en faveur du climat, et qui porte sur :

1. **Le climat** (Environnement) : opposition à l'approbation des comptes d'entreprises ne répondant pas au questionnaire du CDP[16] ou d'entreprises des secteurs de l'énergie qui ne s'engagent pas à mettre en place un objectif de réduction des émissions de CO2 « SBT - Science Based Target »
2. **La diversité** (Social) : vote contre l'élection ou la réélection de membres masculins du Conseil d'Administration si à l'issue de ce vote le Conseil compte moins de 40 % de femmes
3. **L'indépendance du CA :** vote contre l'élection de membres non indépendants dans les divers comités si :
   - a. A l'issue du vote le comité d'audit n'est pas composé de 100 % de membres indépendants
   - b. A l'issue du vote le comité de rémunération n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants
   - c. A l'issue du vote le comité de nomination n'est pas composé d'au moins 50 % de membres indépendants
4. **La rémunération** (Gouvernance) : vote contre le rapport ou la politique de rémunération s'il n'y a pas de politique claire et transparente en matière de détention d'actions par le management.
5. **Le cumul des mandats** (Gouvernance) : vote contre l'élection ou la réélection de membres du Conseil d'Administration s'ils cumulent plus de 4 mandats à l'issue de la réélection.

16. CDP questionne depuis plus de 10 ans les plus grandes entreprises mondiales sur leurs émissions de carbone et leur stratégie pour les réduire : https://www.cdp.net/fr

Le groupe a publié sa 1ère politique d'engagement[17] en 2019 et la revoit chaque année. Il publie chaque année un rapport d'engagement qui revient sur les résultats de la politique mise en œuvre.

Il pratique l'engagement individuel auprès des entreprises et portant sur les enjeux ESG. Les analystes de SIR et les gérants engagent un échange constructif auprès des entreprises en portefeuille et avec lesquelles ils maintiennent un dialogue actif, en particulier sur les sujets pour lesquels l'information est parcellaire et qui sont estimés essentiels notamment pour évaluer, pour les entreprises les plus émettrices de CO2, leur alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. Cet engagement peut se faire aussi bien auprès d'entreprises détenues dans nos portefeuilles actions (par exemple Lufthansa l'an passé) que crédit (par exemple LBBW en 2020).

Par ailleurs, le groupe La Française a participé à des groupes de travail collaboratifs autour du climat. Entre 2019 et 2020, nous avons fait partie du groupe testant la méthodologie Science Based Targets (SBT) pour le secteur financier, testant notamment une des trois méthodologies sélectionnées par SBT, l'approche «temperature rating» sur nos portefeuilles actions dans ce cadre. Nous avons également participé au «PRI EU Taxonomy Practitioners Group» qui a testé la mise en œuvre pratique de la taxonomie sur des portefeuilles et notamment via des études de cas. Les travaux des investisseurs ont donné lieu à un rapport des PRI «Testing the Taxonomy : Insights from the PRI Taxonomy Practitioners Group», et à la publication de certaines études de cas, dont celle de La Française disponible sur le site des PRI ici.

Le groupe continue d'être impliqué dans des initiatives d'engagement collaboratif sur deux thèmes essentiels : le changement climatique (Climate Action 100+, les campagnes du CDP qui s'adressent aux entreprises les plus carbo-intensives au monde) et les données sociales des entreprises (Workforce Disclosure Initiative qui cible à ce jour près de 800 entreprises mondiales).

Enfin la politique d'exclusion du groupe La Française prévoit une sortie totale du charbon en 2040 et dès 2030 pour les pays de l'OCDE. A ce jour la société de gestion du groupe exclut les groupes minier tirant plus de 25 % de leurs revenus du charbon et les électriciens tirant plus de 25 % de leurs revenus ou de leur production du charbon ou ayant pour projet de construire /ouvrir de nouvelles centrales à charbon.

> *« Je constate que l'investissement durable est devenu un sujet incontournable pour les investisseurs. La quasi-totalité des demandes que nous recevons comportent un volet relatif à cet enjeu. »*
>
> *Tanguy Moison*
> *Responsable Appel d'Offres*
> *Valeurs Mobilières*

17. www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/

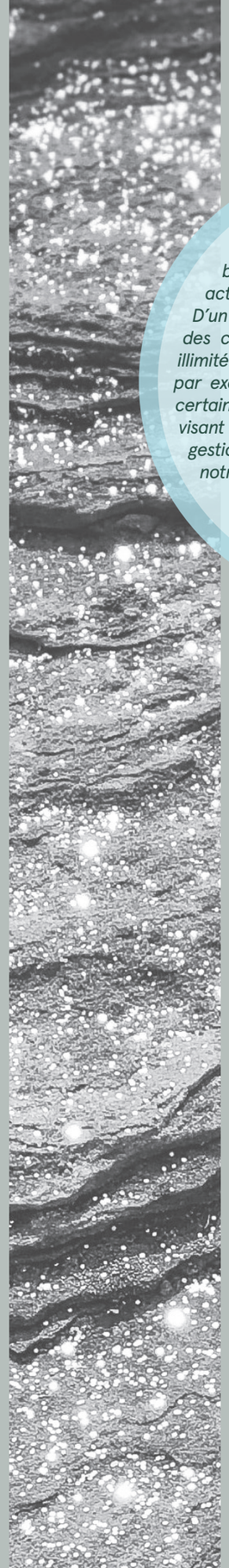

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

> *« En tant qu'informaticiens, nous avons beaucoup de mal à savoir si notre action est positive pour le climat ou non. D'un côté, nous avons permis une explosion des communications et un stockage quasi illimité des données... de l'autre, nous avons par exemple permis le télétravail. Ce qui est certain, c'est qu'en participant au projet ESG visant à mesurer l'impact carbone de notre gestion, nous avons aidé à faire avancer notre projet de société. »*
>
> *Olivier Ulmer*
> *Directeur Informatique*

RISQUES

GESTION DES

PÔLE IMMOBILIER

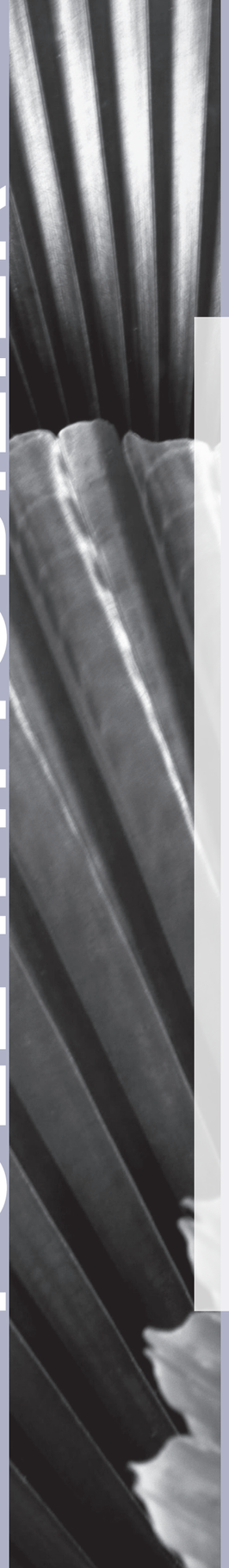

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET CLIMATIQUES IMMOBILIERS

LES RISQUES CLIMATIQUES

En matière climatique La Française REM identifie trois types de risques :

- les risques de responsabilité, résultant d'un éventuelle action juridique intenté contre le fonds,
- les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques
- les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone : évolutions juridiques, réglementaires et politiques, modification de l'offre et de la demande, innovations et ruptures technologiques et perception des clients et parties prenantes quant à la contribution à la transition.

La Société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

La Société de gestion estime qu'à court et moyen terme ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants.

RISQUES DE RESPONSABILITÉ LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le risque de responsabilité lié au changement climatique correspond à un risque de contentieux qui pourrait faire suite à une éventuelle action juridique pour non-respect de la réglementation environnementale. Si les normes environnementales sont nombreuses, les fondements les plus probables d'une éventuelle action juridique seraient liés au non-respect des exigences en matière de réduction des consommations énergétiques fixées par le dispositif éco-énergie tertiaire, et/ou le code de l'environnement en matière de pollution des sols. Ces risques pourraient venir éroder la rentabilité financière du produit.

L'engagement de La Française qui va bien au-delà des contraintes réglementaires minimise ce risque. Dans le cadre de la politique de gestion des risques et des contentieux, à l'apparition d'un éventuel contentieux, des mesures financières peuvent être prises de manière à anticiper l'impact éventuel de ce risque sur le fonds à terme (telles que quantification du risque et provisionnement des sommes nécessaires à la couverture de ce risque). Une synthèse de ces mesures financières sera annexée au rapport périodique des fonds.

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET CLIMATIQUES IMMOBILIERS (SUITE)

LES RISQUES CLIMATIQUES (SUITE)

RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique se manifeste notamment par des aléas naturels susceptibles d'occasionner des dommages aux actifs du fonds et/ou d'impacter leur occupation. Ces risques pourraient venir affecter la valorisation des actifs du fonds.

Les risques physiques liés au changement climatique correspondent à l'exposition des actifs du fonds à l'un des aléas climatiques dont les plus significatifs sont, pour des biens immobiliers situés en Europe :

- Les vagues de chaleur, qui peuvent dégrader le confort thermique et endommager les réseaux
- Les sécheresses, qui en zones argileuses, peuvent augmenter le risque de dégradation de structures et, à proximité de forêts, peuvent exposer les actifs à des risques d'incendie
- Les retraits et gonflement des argiles qui peuvent dégrader les structures des constructions à fondations superficielles ou réseaux enterrés
- Les inondations, qui peuvent affecter le bâti par des infiltrations d'eau dans les murs ou l'endommagement de réseaux en sous-sol
- Les submersions marines qui peuvent affecter les bâtiments à cause d'infiltration d'eau dans les matériaux, d'endommagement de la structure et des réseaux. Elles sont souvent accompagnées de tempêtes, qui amplifient les dégâts sur les bâtiments

Les risques physiques sont évalués au niveau de chaque actif, en fonction de leur localisation exacte et de leurs caractéristiques propres, avec un horizon à 2030. Ils sont minimisés par l'utilisation lors de chaque acquisition d'actif situé en France métropolitaine, d'un outil cartographique qui comporte trois volets :

- Une cartographique des risques climatiques qui permet de connaître l'exposition des risques climatiques
- Une analyse de sensibilité basée sur des éléments techniques ou opérationnels concernant le bâtiment et sa gestion
- Un diagnostic de vulnérabilité qui s'appuie sur l'analyse croisée des données d'exposition et de sensibilité

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

Les éléments techniques ou opérationnels pris en compte par cet outil sont les suivants :

Adresse précise de l'actif	Activité	Bâtiment ERP
Type de façade	Présence de protections solaires	Types d'isolation
Type de toiture	Type de fondations	Présence de vide sanitaire
Type de ventilation	Présence de sous-sol	Présence d'équipements sensibles au sous-sol
Surface artificialisée	Type de gestion d'espaces verts	Forme de végétalisation des espaces verts
Surface d'espaces verts		

Une synthèse du niveau d'exposition (qui consiste en un score de risque allant de 0 à 100) du fonds à chaque aléa climatique sera annexée au rapport périodique du fonds. Dans un premier temps, seule sera consolidée l'exposition aux aléas climatiques liée aux acquisitions de l'année. Dans un délai de trois ans (exercice 2023), la société de gestion consolidera l'exposition aux aléas climatiques d'au moins 90 % des actifs du fonds pondérés en valeur.

Lorsqu'un actif est jugé très exposé à un risque physique, des actions adaptatives, dont le coût est chiffré, sont inclues dans le budget prévisionnel et peuvent de ce fait, avoir un impact direct sur le rendement de l'actif. Ces actions sont nécessaires pour préserver la valorisation de l'actif sur le long terme. Par exemple pour les vagues de chaleur, il s'agit de s'assurer du bon dimensionnement des équipements apportant de la fraîcheur, de la possibilité de mise en place de nouveaux systèmes de ventilation naturelle, de la qualité des vitrages, de la présence d'ombrages, etc. Une synthèse du coût des actions adaptatives déployées sur l'année pour minimiser les risques physiques des actifs des fonds à horizon 2030 sera annexée au rapport périodique du fonds.

« L'aventure ISR a été riche en actualité et en intensité cette année ! Elle m'a permis de découvrir, outre une réglementation touffue, des personnes expertes et motivées pour le Green dans le Groupe ! »

Marie Lapointe
Directeur Juridique Produits

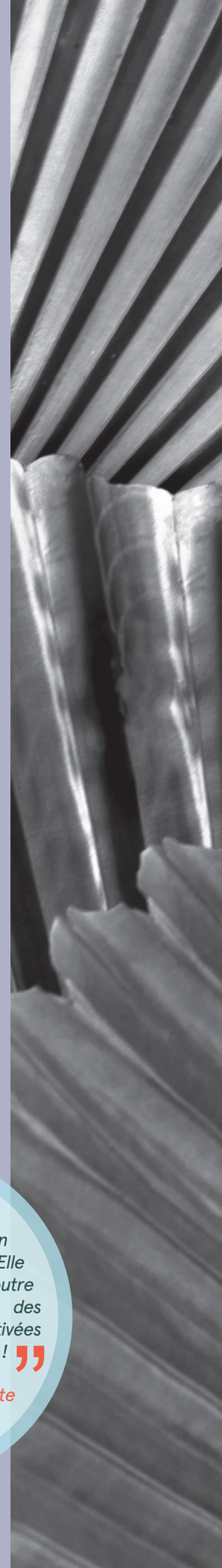

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET CLIMATIQUES IMMOBILIERS (SUITE)

LES RISQUES CLIMATIQUES (SUITE)

RISQUES DE TRANSITION LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les risques de transition liés au changement climatique correspondent à l'exposition du fonds aux évolutions induites par la transition écologique. Ces risques sont principalement liés à l'évolution des systèmes de taxation anti-pollution et de marchés carbones plus contraignants qui entraineraient une augmentation du prix de la tonne CO2. Ces risques pourraient venir éroder la rentabilité financière du produit.

Le risque de transition le plus probable, mais à long terme, tient à l'éventuelle taxation des émissions de CO^2 qui seraient excédentaires par rapport aux seuils fixés par la réglementation nationale prise en application de l'Accord de Paris (Stratégie Nationale Bas Carbone pour la France - SNBC)

La seule réglementation prise en application de la SNBC pour le segment immobilier est à ce jour le dispositif éco énergie tertiaire. La sanction prévue en 2030 est de 7 500 euros par actif qui n'aurait pas respecté les objectifs du dispositif. Ce risque s'avère minime s'agissant des actifs du fonds, dans la mesure où le fonds tient compte, au quotidien de cet objectif, dans sa stratégie d'investissement et dans sa gestion des actifs.

Par ailleurs, aucune taxation du carbone n'est anticipée au niveau des fonds en 2021.

LES RISQUES LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

L'érosion de la biodiversité a autant d'effet sur les écosystèmes que le réchauffement climatique et accentue le risque de voir les aléas climatiques décrits dans les risques physiques liés au réchauffement climatique se produire.

Si l'érosion de la biodiversité pourrait générer un impact sur la valeur des actifs immobiliers, le risque que l'exploitation et/ou la construction des actifs de nos fonds pourrait faire porter sur la biodiversité nous semble plus significatif. LF REM adressera selon le calendrier règlementaire les principales incidences négatives en matière de durabilité sur ce risque.

R
ISQ
UES GESTION DES

PÔLE IMMOBILIER

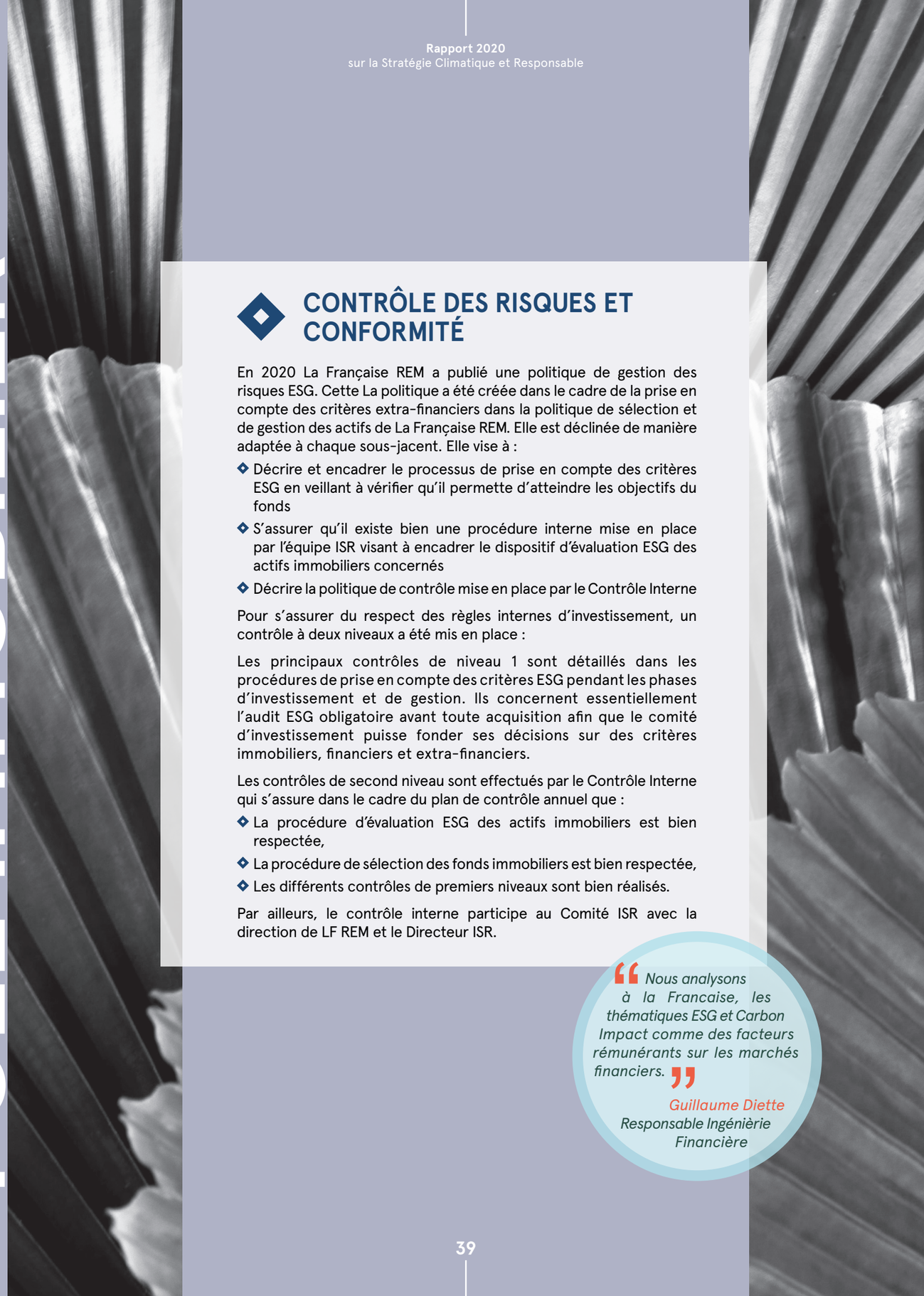

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

CONTRÔLE DES RISQUES ET CONFORMITÉ

En 2020 La Française REM a publié une politique de gestion des risques ESG. Cette La politique a été créée dans le cadre de la prise en compte des critères extra-financiers dans la politique de sélection et de gestion des actifs de La Française REM. Elle est déclinée de manière adaptée à chaque sous-jacent. Elle vise à :

- Décrire et encadrer le processus de prise en compte des critères ESG en veillant à vérifier qu'il permette d'atteindre les objectifs du fonds
- S'assurer qu'il existe bien une procédure interne mise en place par l'équipe ISR visant à encadrer le dispositif d'évaluation ESG des actifs immobiliers concernés
- Décrire la politique de contrôle mise en place par le Contrôle Interne

Pour s'assurer du respect des règles internes d'investissement, un contrôle à deux niveaux a été mis en place :

Les principaux contrôles de niveau 1 sont détaillés dans les procédures de prise en compte des critères ESG pendant les phases d'investissement et de gestion. Ils concernent essentiellement l'audit ESG obligatoire avant toute acquisition afin que le comité d'investissement puisse fonder ses décisions sur des critères immobiliers, financiers et extra-financiers.

Les contrôles de second niveau sont effectués par le Contrôle Interne qui s'assure dans le cadre du plan de contrôle annuel que :

- La procédure d'évaluation ESG des actifs immobiliers est bien respectée,
- La procédure de sélection des fonds immobiliers est bien respectée,
- Les différents contrôles de premiers niveaux sont bien réalisés.

Par ailleurs, le contrôle interne participe au Comité ISR avec la direction de LF REM et le Directeur ISR.

« Nous analysons à la Francaise, les thématiques ESG et Carbon Impact comme des facteurs rémunérants sur les marchés financiers. »

Guillaume Diette
Responsable Ingénierie Financière

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET CLIMATIQUES DES ACTIFS FINANCIERS

La crise sanitaire vécue en 2020 nous pousse à poursuivre et aller toujours plus loin dans la mesure des impacts des risques de durabilité sur l'économie.

De manière générale, identifier les risques auxquels nous faisons face en tant qu'investisseur en valeurs mobilières ne peut se faire que sur la base de données fournies par les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Que ces données soient climatiques, sociales ou de gouvernance, elles forment le socle d'une analyse de risques au même titre que les données comptables forment la base de l'analyse de risques financiers. Aussi sommes-nous actifs dans diverses coalitions (voir la section engagement plus haut) qui nous permettent de faire pression avec d'autres investisseurs sur les entreprises afin qu'elles publient plus d'informations et de meilleure qualité notamment relative au climat (en utilisant par exemple les recommandations de la TCFD[18] comme base de reporting, en répondant au questionnaire du CDP) comme sur les aspects sociaux. En tant que gérants actifs investis dans le capital ou la dette des entreprises, nous les rencontrons régulièrement et engageons aussi avec celles-ci un dialogue sur cette thématique.

Au cours de l'exercice, nous avons également renforcé notre processus de couverture des émetteurs et de fiabilisation des données, en renforçant les échanges entre notre centre de recherche, la gestion et les risques, et définissant clairement les process de production, stockage et accès aux datas.

La robustesse des procédures de calcul des scores ESG et climat assure la bonne prise en compte des risques et des opportunités associés dans les fonds de la gamme Carbon Impact et les fonds ESG du groupe. Ces procédures dont les grandes lignes sont décrites dans le glossaire méthodologique en annexe sont le résultat d'années de recherche et développement croisant l'expérience des gérants et les pratiques de l'investissement responsable. Elles sont réactualisées et enrichies en continu, profitant des avancées issues du monde académique et des nouvelles normes fixées par la réglementation.

Les scores ESG et climat sont mis à disposition des gérants, de l'ingénierie financière, du risk management et de la compliance, au travers du système d'information interne au groupe La Française qui inclut également toutes les données financières. L'explicitation des scores ESG et climat permet ainsi d'intégrer ces dimensions dans les évaluations, les primes de risque et les anticipations.

Nous considérons que les risques climat doivent être intégrés dans la gestion des risques du groupe avec d'autres éléments plus classiques de cette gestion comme le risque de marché ou le risque de réputation. Cette intégration nécessite une coopération accrue entre les divers spécialistes (climat, ESG, gestion de portefeuille, risques), une mise en place de formations, le développement de process permettant un déploiement généralisé et cohérent. Le groupe La Française, fort de l'expérience acquise en particulier sur la gamme Carbon Impact, a mis en place les premiers éléments de cette coopération accrue et de cette acculturation des équipes en charge de déployer cette thématique "Durabilité" dans toutes ses implications.

De nombreux travaux relatifs aux univers d'investissement, méthodologies de calcul des indicateurs sur les portefeuilles, évaluation des risques physiques et de transition pour les différentes classes d'actifs sont en cours. Ils doivent permettre d'avoir une batterie d'indicateurs pour les portefeuilles de manière à en optimiser la gestion et à renforcer le processus de pilotage des risques.

Les travaux menés, nous ont déjà conduits à formaliser :

- L'univers d'investissement de chacun de nos fonds en vue de suivre l'évolution de la couverture et pourvoir analyser l'évolution des indicateurs de nos fonds versus leur univers
- Les méthodologies de calcul d'agrégation des indicateurs au niveau des fonds et d'automatiser leur production pour notre outil central
- Des sets d'indicateurs (KPIs) en fonction des stratégies extra financières des fonds et de leur classification SFDR qui seront intégrés également dans les reportings clients.

18. https://www.fsb-tcfd.org/

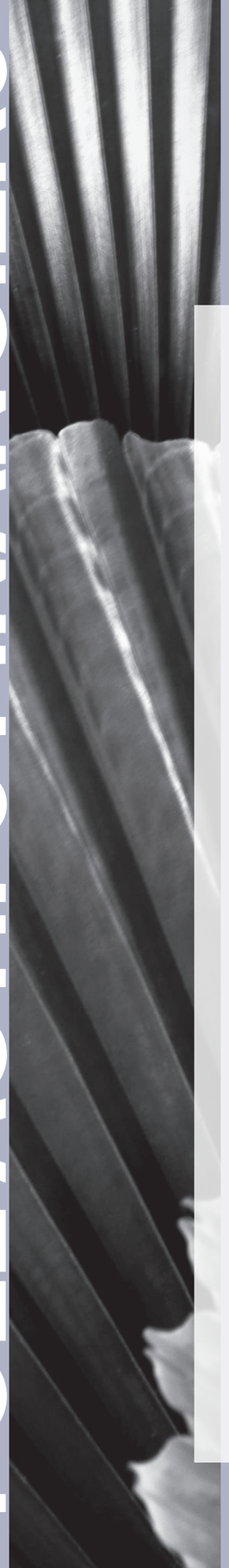

LES RISQUES ESG

En matière ESG, les risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance en général concernant les entreprises sont étroitement liés à leur secteur et aux particularités géographiques. Pour les Etats, comme pour le secteur de l'immobilier, mais à des échelles différentes, les risques sont d'abord liés à la géographie : zone urbaine, péri-urbaine, côtière, etc.

Pour une première évaluation de la matérialité de ces risques ESG, le groupe La Française s'appuie sur son centre d'expertise ESG-climat SIR, mais également sur des publications techniques comme celles du Sustainability Accounting Standars Board (SASB[19]), ou de Mercer[20] pour ce qui concerne les approches multi-actifs.

Nous avons également initié des travaux visant à prendre en compte les risques ESG et climatiques dans le cadre de l'allocation d'actifs de long terme.

LES RISQUES CLIMATIQUES

En matière climatique, la TCFD identifie deux types de risques portés par les organisations :

- les **risques physiques** résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques
- les **risques de transition** liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone : évolutions juridiques, réglementaires et politiques, modification de l'offre et de la demande, innovations et ruptures technologiques et perception des clients et parties prenantes quant à la contribution à la transition.

Nous intégrons les risques et les opportunités de durabilité dans notre processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer notre capacité à gérer les risques de manière plus complète dans le but de générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Nous estimons qu'à court et moyen terme ce sont essentiellement les risques de transition qui pourront affecter les investisseurs en actifs financiers. Si néanmoins l'élévation de la température s'avérait conséquente, les risques physiques deviendraient prédominants.

Notre participation à diverses instances travaillant sur les risques climatiques nous a par ailleurs montré que l'identification des risques physiques était particulièrement difficile notamment parce qu'elle requiert un niveau de granularité géospatiale extrêmement fin.

Les risques de transition liés au marché ou à la technologie sont latents mais pourront se matérialiser de manière très rapide. Les risques juridiques, économiques et politiques liés par exemple à la mise en place d'une taxe carbone ou d'un prix du carbone devraient se matérialiser plus progressivement.

19. https://www.sasb.org/ - 20. https://www.mercer.com/our-thinking/wealth/responsible-investment.html

IDENTIFICATION DES RISQUES ESG ET CLIMATIQUES DES ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

LES RISQUES LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

Comme le réchauffement climatique, l'érosion de la biodiversité a des effets sur les écosystèmes et accentue le risque de voir les aléas climatiques décrits dans les risques physiques liés au réchauffement climatique se produire. (cf « réflexions sur la biodiversité » p. 28)

Nous nous inscrivons dans le calendrier règlementaire pour estimer à la fois les risques de durabilité associés au maintien de la biodiversité et les principales incidences négatives.

RISQUES

GESTION DES

CONTRÔLE DES RISQUES ET CONFORMITÉ

Le contrôle de risque de premier niveau assure la cohérence de la gestion des portefeuilles avec les processus de mise en œuvre de l'investissement responsable. De nombreux contrôles quantitatifs sont assurés.

Ce premier niveau de contrôle est effectué :

- Par la gestion qui avant de procéder à un investissement dans un nouveau titre, s'assure que le titre a fait l'objet d'une analyse ESG et le cas échéant carbone et qu'il fait partie de l'univers qui peut être investi. Certains contrôles sont entièrement automatisés comme le blocage du système de négociation (pre-trade) afin d'interdire la possibilité d'intervenir sur les valeurs exclues. Ils font référence à la politique d'exclusion groupe sur les aspects « armements controversés », et portent également sur d'autres secteurs tels que le tabac, le charbon, respect de labels, contraintes spécifiques à certains fonds...
- Par le risk management qui procède à une revue mensuelle des titres en portefeuille et surveille d'une part l'adéquation des titres avec l'univers qui peut être investi et d'autre part les mouvements d'amélioration ou de dégradation des scores ESG ou Carbon Impact d'un mois à l'autre. Cette surveillance des mouvements est formalisée lors d'un point mensuel avec les équipes de gestion.

De manière à renforcer l'analyse des risques de durabilité, de nombreux travaux ont été lancés par l'équipe de risk management, dont la finalité est d'évaluer et d'intégrer ces risques dans la cartographie des risques des fonds au même titre que les risques financiers.

PÔLE ACTIFS FINANCIERS

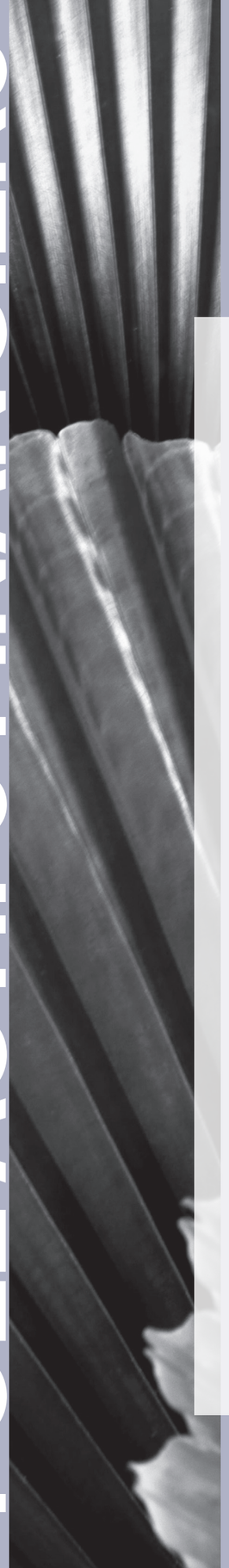

CONTRÔLE DES RISQUES ET CONFORMITÉ (SUITE)

Ainsi, en fonction de l'objectif du fonds et de sa catégorie SFDR, le risk management va mettre en place un set d'indicateurs à suivre variable en fonction des stratégies des fonds. La Française déploie deux types de stratégies : « bas carbone » implémentée sur des classes d'actifs actions, souverains et crédit et « Human Capital » implémentée dans des fonds actions.

A ce jour, les principaux indicateurs (KPIs) déployés en fonction de la classification SFDR Art.8 et Art.9 sont les suivants sur les classes Actions et Dettes;

	Article 8 SFDR	Article 9 SFDR
Actions	scores ESG et scores E, S, et G pour les fonds et leur indice Evolution des sous indicateurs (au nombre de 19) des 3 piliers Seuils d'exclusion et de couverture des fonds versus indice	En plus des indicateurs de l'Art.8 ; Empreinte carbone du fonds et de l'indice Répartition des thèmes (en transition, clean Tech...)
Fixed Income	Seuil d'exclusion Scores E, S, G et ESG % de couverture Top / Flop sur le score ESG	En plus des indicateurs de l'Art.8 ; Emissions carbones fonds/indice et ratio d'amélioration Répartition par Catégorie bas carbone et identification des Laggers et Losers Pourcentage de Green Bonds

Ces indicateurs sont évolutifs et seront complétés au fur et à mesure des avancées de nos travaux.

Le contrôle de deuxième niveau, assuré par la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne (DCCI), s'inscrit dans le cadre de la procédure de suivi des risques et de la conformité, appliquée à toutes les gestions du groupe La Française et selon le plan annuel de contrôle interne.

Enfin, un contrôle de troisième niveau est assuré par les auditeurs de l'actionnaire du Groupe, le Crédit Mutuel Nord Europe.

Les calculs des indicateurs sont réalisés sur les portefeuilles gérés par le groupe La Française à fin décembre 2020.

La méthodologie et les sources sont explicitées dans l'Annexe « Glossaire Méthodologique ».

INDICATEURS

IMMOBILIER

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Les périodes de confinement successives et la sous-utilisation ordonnée par l'Etat de nos actifs a largement ralenti le déploiement de notre stratégie ESG 2020.

L'immobilier participe aux ODD suivants.

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre liés à l'exploitation de ses actifs et ainsi lutter contre le réchauffement climatique, La Française utilise les trois leviers suivants :

- Accroître la sobriété de ses actifs en limitant les consommations énergétiques de ses actifs tout en intégrant les préoccupations de confort en adéquation avec l'usage
- Accroître le recours aux sources d'énergie décarbonée, notamment en multipliant le recours aux énergies renouvelables
- Financer des émissions négatives en ayant recours à un ensemble de solutions qui permettent de capturer le dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Au vu des périodes de confinement qui se sont succédé, entraînant la fermeture partielle ou totale de ses actifs, La Française considère que les consommations énergétiques et donc les émissions de gaz à effet de serre de l'année 2020, ne reflètent pas fidèlement les évolutions des performances énergétiques et environnementales de son patrimoine. Compte tenu de leurs non-pertinences ces données ne seront pas publiées par La Française REM.

Pour rappel, en 2019, l'intensité carbone du portefeuille de bureaux est 16,9 kgeq CO2 par m² en baisse de 2,8 % par rapport à 2018 et 1,1% en dessous de la moyenne fournie par l'Observatoire de l'immobilier durable.

L'empreinte carbone est de 5,1 tonnes par million d'euros investis en baisse de 19,6 % par rapport à 2018 sous le double effet d'une baisse des émissions carbone et d'une hausse de la valorisation des actifs.

L'empreinte varie de 2,4 à 4,1 tonnes par million d'euros investis pour les bureaux selon la date de leur construction, elle est de 16,7 pour les commerces, 19,1 tonnes pour les locaux d'activité et 28,3 tonnes pour les entrepôts logistiques.

En 2020, La Française REM a procédé à l'audit ESG des actifs en phase d'acquisition, à l'exception des immeubles non livrés au moment de leur acquisition. (Afin de fonder les audits sur des consommations réelles plutôt que théoriques, l'audit environnemental initial est décalé un an après l'installation du premier locataire). L'audit ESG comprend notamment une évaluation des performances énergétiques et environnementales de chaque actif. L'intensité carbone moyenne des actifs acquis par la Française REM en 2020 en France est de 13,7 kgeqCO2/m²/an à comparer à la moyenne de 16 kgeqCO2 fournie par l'Observatoire de l'Immobilier Durable pour La France. Leur empreinte carbone est de 1,5 tonnes équivalent CO2 par million d'euros investis.

L'intensité carbone moyenne des actifs acquis par La Française REM en 2020 hors France est de 33,8kgeqCO2/m²/an. Leur empreinte carbone est de 5,9 tonnes équivalent CO2 par million d'euros investis.

La différence entre les performances environnementales des actifs situés en France et hors France s'explique par les différences de sources d'énergie dans le mix énergétique de chaque pays. A titre d'illustration, avec un facteur de conversion de 0,461 keqCO2/Kwh, le mix moyen électrique allemand est six fois plus émetteur que me mix moyen électrique français (0,0791 kgeq CO2/kWh).

IMMOBILIER (SUITE)

Par ailleurs, dans un contexte inédit, La Française a continué à œuvrer au déploiement de sa stratégie ESG en réalisant en 2020 :

- Un partenariat avec Deepki afin d'automatiser et de fiabiliser la remontée des informations nécessaires à la collecte des consommations énergétiques des immeubles tertiaires de plus de 1 000 m².

  En 2020, La Française REM avait identifié 441 actifs sur lesquels porte ce partenariat qui constitue une étape importante dans la stratégie ESG de la société de gestion et notamment sur son volet énergétique.
- La contractualisation de l'achat d'énergie renouvelable avec différents fournisseurs d'énergie verte, notamment la Compagnie Nationale du Rhône afin de lutter contre le réchauffement climatique. A titre d'illustration, avec un facteur de conversion de 0,006 eqkgCO²/kWh, la production d'énergie hydraulique est 10 fois moins émettrice de CO2 que le mix énergétique français (taux de 0,06 eqKgCO²/kWh). Le mix énergétique précis de chaque fournisseur d'énergie verte sera déterminé par les garanties d'origine de l'énergie produite chaque année et pourra varier en fonction de sa composition

Au 31/12/2020, 34 actifs tertiaires totalisant 397 000 m² étaient alimentés pour tout ou partie par de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. La Française REM a principalement eu recours à l'énergie d'origine hydraulique ou solaire mais également à la géothermie, à la biomasse, à des systèmes innovants de récupérations des calories sur les eaux usées ou à la valorisation énergétique de l'incinération des déchets en ayant recours aux réseaux de chaleur urbaine. Par ailleurs, sur 509 lots résidentiels totalisant près de 30 000m² la production d'eau chaude était assurée pour tout ou partie par des panneaux solaires installés en toiture ou en ayant recours à de la biomasse.

- Charte de construction neuve (cf paragraphe 2.2)
- Phase de test de différentes solutions proposant une gestion optimisée de l'énergie
- Campagne d'implantation de solutions favorisant les mobilités douces (bornes de charge pour véhicules électriques et emplacements vélos sécurisés)

INDICATEURS

« La Française joint le geste à la parole lorsqu'il s'agit d'investissement durable et c'est ma responsabilité de promouvoir une communication claire, transparente et orientée résultats. »

Debbie Marty
Head of Press Relations & International Events

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE

Les projets d'agriculture urbaine d'envergure au sein de nos actifs sont toujours conçus de manière à y associer de manière étroite les locataires. La crise sanitaire a donc considérablement ralenti le déploiement de nos projets d'envergure. Nous pouvons toutefois mentionner l'immeuble Iléo à Boulogne sur lequel a été implanté un jardin qui propose à ses locataires 100m² de buttes comestibles, 115m² de plantes aromatiques, 477m² de massifs de fleurs et graminées et sur lequel 175 arbres et arbustes ont été plantés en 2020.

Au total en 2020, dans le cadre du partenariat de La Française avec Mugo, 14 800 végétaux ont été plantés (arbres, arbustes et plantes vivaces) et 1 390m² de prairies ont été semées au cours de l'année écoulée. 92% de ces plantes sont indigènes et 76% sont mellifères.

Par ailleurs, en 2020, La Française REM a formalisé une **charte de gestion durable des espaces verts** (cf paragraphe «Réflexion sur la biodiversité») appliquée systématiquement aux actifs du fond labelisé ISR mais dont la vocation est d'être applicable à 100% des actifs bénéficiant d'espaces verts.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers participent aux 4 ODD suivants dans leur stratégie d'investissement :

ODD	STRATÉGIE	DÉVELOPPEMENT EN 2020
7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES	Stratégie bas carbone	Les fonds Carbon Impact investissent dans des fournisseurs de solutions qui développent une énergie propre
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Stratégie Capital Humain	Lancement du fonds La Française Actions Euro Capital Humain
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	L'innovation et la capacité d'adaptation sont des moteurs de l'analyse stratégique des fonds investis actions	
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Stratégie bas carbone	La stratégie bas carbone est déclinée dans une gamme de fonds investis en actions et en dettes d'entreprise

INDICATEURS

ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

ACTIONS

L'univers considéré est l'ensemble des actions en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 98 % pour les scores ESG et de 99 % pour les émissions carbones.

Le score ESG du portefeuille est de 6,6 et légèrement meilleur que le score de l'indice européen STOXX 600. Ce constat n'est pas surprenant compte-tenu de la part importante d'investissements dans des pays en dehors de l'espace européens, lesquels offrent en majorité des scores inférieurs à ceux des titres européens.

L'intensité carbone du portefeuille consolidé est de 135,7 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 33 % en dessous de celle de l'indice européen STOXX 600.

L'intensité carbone moyenne pondérée est de 187,8 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 6 % au-dessus de celle de l'indice européen STOXX 600.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbones les plus élevées :

SOCIÉTÉ	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
Spark Infrastructure Group	18 366,6
Trex Company	5 990,0
Emera Inc	5 096,0
Xcel Energy Inc	4 908,8
Heidelberg Cement AG	4 606,9
Nanobiotix SA	4 069,1
Entergy Corp	3 806,6
Air Products and Chemicals Inc	3 635,9
Arcelor Mittal SA	2 917,7
Chugoku Electric Power Inc	1 888,3

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 84,1 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTIS, 8 % EN DESSOUS DU NIVEAU DE 2019 ET 31 % EN-DESSOUS DE CELLE DE L'INDICE EUROPÉEN STOXX 600.

L'EXEMPLE DES FONDS ACTIONS CARBON IMPACT

Les fonds La Française Lux Inflection Point Carbon Impact Global et Carbon Impact Euro consolidés ont une intensité carbone de 68,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, une intensité carbone moyenne pondérée de 113,9 tonnes et une empreinte carbone de 35,3 tonnes par million d'euros investi. Le très bon positionnement de ces fonds est le reflet de leur stratégie bas carbone.

VOTE ET ENGAGEMENT

En matière d'exercice des droits de vote en 2020, le groupe La Française s'est prononcé lors de 98,4 % des Assemblées Générales et sur 97,7 % des résolutions présentées, soit pour 417 sociétés sur les 424 détenues en portefeuille. Le pourcentage de résolutions sur lesquelles le groupe a voté contre la recommandation du management est de 25 % stable par rapport à 2019.

Le groupe La Française publie en temps réel la synthèse et le détail des votes en lien avec la politique de vote adoptée et mise à jour chaque année. Les résultats de l'exercice des droits de vote est consultable sur le site internet du groupe ici.

Un rapport d'engagement est disponible ici et fait la synthèse des actions menées en 2020 au regard de la politique d'engagement adoptée.

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

L'univers considéré est l'ensemble des obligations d'entreprises en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 95 % pour les scores ESG et de 81% pour les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 6,36, 6 % en-dessous de celui de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

L'intensité carbone du portefeuille est de 170,3 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 16 % en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

L'intensité carbone moyenne pondérée de 120,5 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, 21% en dessous de celle de l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbones les plus élevées :

SOCIÉTÉ	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
Buzzi Unicem SPA	8 045,5
Vedanta Resources PLC	4 317,8
Fortum OYJ	3 873,3
Cemex SAB	3 854,9
ENCE Energia y Ceculosa SA	3 178,8
Arcelor Mittal SA	2 917,7
CNX Resources Corp	2 585,7
OCI NV	2 357,2
Endesa SA	1 630,5
Diamondback Energy Inc	1 585,1

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 121,7 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTIS, 20 % EN DESSOUS DE CELLE DE L'INDICE BARCLAYS EURO AGGREGATE CORPORATE.

L'EXEMPLE DES FONDS OBLIGATIONS CARBON IMPACT

Les fonds La Française Obligations Carbon Impact et La Française Carbon Impact 2026 ont une intensité carbone de 112,7 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires, une intensité carbone moyenne pondérée de 65,2 tonnes et une empreinte carbone de 89,8 tonnes par million d'euros investi. Le très bon positionnement de ces fonds est le reflet de leur stratégie bas carbone.

ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

EMPRUNTS SOUVERAINS

L'univers considéré est l'ensemble des emprunts souverains en portefeuille. Le taux de couverture en valeur est de 100 % pour les scores ESG et les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 6,64. L'intensité carbone du portefeuille est de 274,3 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. L'intensité carbone moyenne pondérée est de 263,9 tonnes par millions d'euros de produit intérieur brut.

Le tableau suivant donne les dix intensités carbone les plus élevées :

SOCIÉTÉ	INTENSITÉ CARBONE en tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires
Mongolie	1 388,0
Ukraine	1 137,0
Kazakhstan	955,0
Afrique du Sud	929,2
Russie	733,9
Sénégal	568,2
Macédoine	518,6
Arabie Saoudite	494,8
Pologne	483,1
Equateur	430,9

L'EMPREINTE CARBONE EST DE 282,8 TONNES PAR MILLION D'EUROS INVESTIS.

INDICATEURS

« Soutenir la transition énergétique des Etats... un engagement fort à La Française. Bienvenue à "La Francaise Carbon Impact Global Government Bonds" notre dernier né ! »

Hervé Chatot
Gérant LFAM

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

ACTIFS FINANCIERS (SUITE)

CONTRATS À TERME

Les contrats à terme futures sur emprunts souverains en position courte ont une intensité carbone de 289,2 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur intensité carbone moyenne pondérée de 288,5 tonnes par millions d'euros de produit intérieur brut. Leur empreinte carbone est de 406,2 tonnes par million d'euros investis.

Les contrats à terme futures sur emprunts souverains en position longue ont une intensité carbone de 586,5 tonnes par million d'euros de produit intérieur brut. Leur intensité carbone moyenne pondérée de 586,5 tonnes par millions d'euros de produit intérieur brut. Leur empreinte carbone est de 1419,2 tonnes par million d'euros investis.

FONDS DE PLUS DE 500 MILLIONS D'EUROS D'ENCOURS

Les fonds de plus de 500 millions d'euros d'encours au 31/12/2020 sont La Française Trésorerie ISR, La Française Sub Debt et La Française Rendement Global 2025.

LA FRANÇAISE TRÉSORERIE ISR

Le taux de couverture en valeur est de 100 % pour les scores ESG et de 87 % pour les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 6,6. L'intensité carbone est de 164,6 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'intensité carbone moyenne pondérée est de 120,0 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'empreinte carbone est de 111,20 tonnes par million d'euros investi.

LA FRANÇAISE SUB DEBT

Le taux de couverture en valeur est de 100 % pour les scores ESG et de 82 % pour les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 6,5. L'intensité carbone est de 101,8 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'intensité carbone moyenne pondérée est de 60,6 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'empreinte carbone est de 55,0 tonnes par million d'euros investi.

LA FRANÇAISE RENDEMENT GLOBAL 2025

Le taux de couverture en valeur est de 84 % pour les scores ESG et de 65 % pour les émissions carbone.

Le score ESG du portefeuille est de 5,4. L'intensité carbone est de 214,1 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'intensité carbone moyenne pondérée est de 277,5 tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires. L'empreinte carbone est de 211,6 tonnes par million d'euros investi.

LAURENT JACQUIER LAFORGE
Global Head of Sustainable Investing
La Française

AFIN D'ACCOMPAGNER RÉSOLUMENT SA DÉMARCHE DE PROGRÈS ET MONTRER SON ENGAGEMENT, LE GROUPE S'ENGAGE SUR DES OBJECTIFS TANT AU NIVEAU DE LA SOCIÉTÉ QUE DE SES DEUX EXPERTISES EN VALEUR MOBILIÈRES ET EN IMMOBILIER.

OBJECTIFS

GROUPE LA FRANÇAISE
IMMOBILIER
ACTIFS FINANCIERS

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

GROUPE LA FRANÇAISE

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Alignement sur l'Accord de Paris

Pour contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, il est urgent d'agir et ce dès à présent et de s'assurer que l'exercice de notre métier nous place sur une trajectoire compatible avec l'Accord de Paris que le groupe soutient.

A cet effet **le groupe La Française souhaite définir un objectif de réduction des émissions de CO2 en ligne avec l'Accord de Paris et approuvé par SBTi (Science Based Target Initiative)** en devenant dès 2021 signataire de l'initiative. L'idée forte de l'initiative SBT est que la fixation d'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) doit être en adéquation avec les données de la science climatique. Ces objectifs sont considérés comme étant « alignés avec la science » s'ils visent un niveau de décarbonation suffisant pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, comme le précise le cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (AR5 GIEC). La SBTi laisse ainsi l'entreprise signataire se fixer ses propres objectifs de réduction des GES qui se doivent d'être ambitieux et significatifs mais aussi cohérents avec leur secteur d'activité. La SBTi valide ensuite ces objectifs au regard de critères portant sur le périmètre choisi par l'entreprise, la durée d'engagement des objectifs (5 ans minimum, 15 ans maximum), leur niveau d'ambition, le périmètre des émissions (scope 3) et enfin l'engagement de transparence via un reporting.

Dans le même esprit, le groupe souhaite **s'engager dans la Net Zero Asset Managers Initiative (NZAMI)** portée par diverses coalitions parmi lesquelles les PRI et le CDP dont nous sommes des membres actifs. L'initiative a pour objectif d'assurer la transition des portefeuilles d'investissements vers une neutralité carbone d'ici 2050, déclinant l'Accord de Paris à l'univers de la finance, et visant à s'assurer que l'augmentation de la température globale ne dépasse pas 1,5°C. Cette initiative a la particularité de ne réunir que des sociétés de gestion qui donc, outre l'objectif de zéro émission carbone d'ici 2050, devront participer activement à la réduction de 50 % des émissions carbone d'ici 2030 et réviser leurs objectifs intermédiaires tous les cinq ans. Elles devront également prendre en compte les Scope 1 et 2 dans les mesures d'émissions carbone de leurs portefeuilles, voire le Scope 3 si possible, mettre en place une politique de vote et d'engagement dédiée, et créer des produits d'investissements en adéquation avec ces objectifs.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Mise en œuvre d'une formation à l'investissement durable

Pour faire de chacun des collaborateurs du groupe des acteurs de l'investissement durable, le groupe La Française a choisi de mettre en place un programme de formation de l'ensemble de ses collaborateurs, **en français et en anglais sur 2021 composé de 13 modules de 30 minutes en moyenne, dispensés par les experts internes des domaines abordés.**

Un programme interne dédié à l'immobilier a également vu le jour, constitué d'un socle commun sur l'ISR immobilier décliné plus en détail pour chacun des métiers de l'immobilier.

IMMOBILIER

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Lutter contre le réchauffement climatique en alignant les émissions de gaz à effet de serre d'une majorité de nos fonds avec une trajectoire de décarbonation conforme à l'Accord de Paris

Le principe de l'alignement des émissions de gaz à effet de serre des actifs du fonds consiste à :

- Connaitre les émissions de CO2 de chacun de nos actifs :
  - Périmètre : Plus de 90 % des actifs du fonds pondérés en valeur
  - Méthode : conversion des consommations d'énergie des scopes 1 et 2, selon les méthodes de calculs règlementaires de chaque pays et en fonction du type d'énergie utilisée. Les consommations totales d'énergie des actifs seront déterminées par les factures des parties communes et privatives.
- Positionner ces consommations, exprimées en équivalent de kilos de CO2 par mètre carré par an, au regard des valeurs communiquées par le CRREM pour chaque type d'actif, en fonction de sa localisation
- Suivre annuellement l'évolution des émissions de CO2 des actifs du fonds et le à la valeur du CRREM retenue
- Identifier, pour chacun des actifs, les actions à mettre en œuvre afin de diminuer les émissions de CO2 pour viser la valeur cible du CRREM en 2030, et les mettre en œuvre.
- Quantifier, au niveau du fonds, l'écart éventuel existant entre les émissions moyennes des actifs, réparties en valeur, avec la valeur seuil du CRREM pour chaque typologie d'actif, et le cas échéant financer des émissions de CO2négatives pour un volume équivalent au volume de CO2 supérieur au seuil d'échouement défini par le CRREM
- Dans un premier temps, la société de gestion s'engage à calculer les émissions de CO2 pour l'ensemble des investissements effectués au cours de l'année, à l'exception des projets en construction dont le calcul des émissions de CO2 est décalé à un an après l'installation du premier locataire afin de prendre comme base de calcul des consommations réelles plutôt que théoriques.
- Dans un délai de 3 ans (d'ici décembre 2023), la société de gestion s'engage à calculer les émissions de CO2 pour plus de 50 % des actifs du fonds pondérés par leur valeur.
- Dans un délai de 5 ans (d'ici décembre 2025), la société de gestion s'engage à calculer les émissions de CO2 pour plus de 90 % des actifs du fonds pondérés par leur valeur.

OBJECTIFS

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

IMMOBILIER (SUITE)

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Labellisation de fonds

Les critères E, S, G ne s'arrêtent pas au carbone et à l'énergie. Ils concernent également le confort, l'usage, l'offre servicielle, la biodiversité, l'eau, l'insertion du bâtiment dans son territoire, la connectivité des bâtiments, la formation des différentes parties prenantes... L'approche holistique du label ISR permet de chercher à réduire les externalités négatives des actifs des fonds tout en intégrant au mieux les contraintes externes pour proposer aux utilisateurs un confort en adéquation avec l'usage.

La labellisation d'un fonds permet de protéger la valeur des actifs aujourd'hui et demain en anticipant un resserrement de la règlementation et en accroissant la résilience de la valeur de ses actifs. Par ailleurs, elle permet également d'ajuster les pratiques de la société de gestion de manière transversale. A ce titre, La Française REM a mis en place un plan de formation ambitieux d'une vingtaine d'heures de formation concernant selon les sujets – généraux ou spécifiques- de 250 à 60 personnes.

Au 31/12/2020, La Française REM a obtenu le label ISR pour la SCPI LF Grand Paris Patrimoine, principalement composée d'actifs de bureaux en Ile de France. Notre objectif est de labéliser d'autres fonds immobiliers afin que la démarche ESG continue à se diffuser dans la société de gestion. La labélisation d'un fonds est un projet fédérateur avec des résultats concrets et des jalons annuels auxquels les équipes peuvent se référer. Une attention particulière sera portée à la variété des fonds sélectionnés, tant en matière de typologie des actifs, que de géographie ou de type d'investissement.

« Je contribue à la communication et à la commercialisation sur le digital de nombreux fonds labelisés ISR, au cœur de la stratégie de gestion La Française depuis de nombreuses années, et suis particulièrement fière de participer au changement de prisme dans l'industrie financière. »

Sarah Alalache
Responsable ebusiness marketing

OBJECTIFS

> *« Informer, sensibiliser, former toutes les équipes de La Française à l'Investissement Durable et l'Immobilier Responsable, c'est aussi éduquer les esprits aux enjeux de la durabilité et donner à chacun les outils de se forger ses convictions pour devenir un collaborateur impliqué et un citoyen concerné. »*
>
> *Marion Fougedoire*
> *Responsable Formation*

ACTIFS FINANCIERS

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

100 % des fonds ouverts intégrant une approche ESG d'ici fin 2022

La Française Asset Management, société de gestion du groupe a annoncé son ambition de disposer d'une gamme de fonds ouverts 100 % investissement durable d'ici fin 2022.

Cet objectif s'inscrit dans la continuité de la stratégie du Groupe La Française dont 87 % des encours des fonds ouverts LFAM répondent déjà aux critères de durabilité et dont six sont labellisés à fin 2020. Depuis 2008 le Groupe La Française a construit son approche ESG de façon innovante avec des étapes emblématiques comme le lancement d'une stratégie bas carbone à l'occasion de la signature de l'Accord de Paris en 2015. Aujourd'hui, le groupe déploie sa stratégie durable sur l'ensemble de ses classes d'actifs et sera ainsi en mesure de proposer une offre durable multi-asset.

Le groupe a investi dans les moyens et ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs à travers notamment son centre de recherche ESG propriétaire basé à Londres : LF SIR.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Adapter la politique d'exclusion du groupe en l'étendant aux énergies fossiles non conventionnelles

Le respect de l'Accord de Paris est un objectif crucial. Il implique que tous les secteurs participent mais requiert une transition importante pour certains d'entre eux que nous accompagnons notamment via notre gamme Carbon Impact. Cependant certaines activités ne sont plus compatibles avec la limitation du réchauffement à 2° ou à moins de 2°C et doivent clairement s'arrêter le plus tôt possible pour autant que des alternatives existent. C'est le cas du charbon pour lequel nous avons déployé une politique d'exclusion totale qui s'étend sur quelques années. Le Groupe prévoit d'étendre cette politique à l'extraction des énergies fossiles non conventionnelles de type sables bitumineux, forage en Arctique etc. et dans la mesure du possible de publier cette mise à jour en 2021.

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

ANNEXE

GLOSSAIRE
MÉTHODOLOGIQUE

SCORES ESG

ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Les scores ESG sont déterminés par La Française SIR, à partir de données brutes en provenance de divers fournisseurs. Ces scores sont complétés par deux facteurs issus de l'analyse stratégique : la capacité d'adaptation et la capacité d'innovation des entreprises. L'objectif est de mesurer l'aptitude des entreprises à adapter leur modèle d'affaires au changement climatique, aux exigences sociales et aux principes d'une bonne gouvernance. Plus de 6200 entreprises sont ainsi scorées, dont 4900 dans les pays développés et 1300 dans les pays émergents.

Le score environnemental repose sur le concept de durabilité, le score social sur celui de capital humain et le score de gouvernance sur celui du capital organisationnel. En tout 46 indicateurs sont utilisés et mis à jour en continu. Les indicateurs sont normalisés au sein de chaque secteur et de chaque région, les valeurs extrêmes sont filtrées, les indicateurs sont ensuite échelonnés entre 0 (moins bonne note) et 10 (meilleure note) et agrégés selon une pondération spécifique à chaque secteur pour donner le score final.

EMPRUNTS SOUVERAINS

Les scores ESG sont issus des données de ISS Oekom.

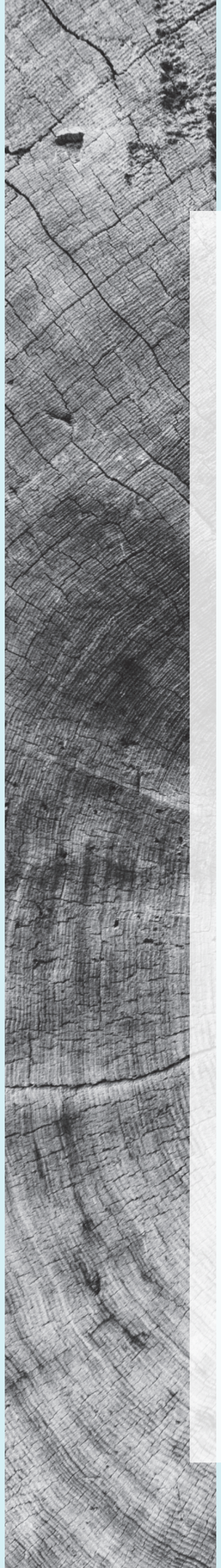

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

SCORES ESG (SUITE)

IMMOBILIER

Les scores ESG reposent sur une méthodologie développée au sein du pôle de gestion immobilière du groupe La Française. Ils reposent sur une transposition de la méthodologie appliquée aux actions et obligations d'entreprise à la spécificité de l'immobilier. En tout plus de soixante critères répartis en 15 rubriques sont évalués et mis à jour en continu. Dans le cadre de sa stratégie environnementale, La Française réalise depuis plus de cinq ans des audits techniques et des diagnostics énergétiques des immeubles en portefeuille.

En 2020, l'irruption de la Covid-19 a concentré l'attention des utilisateurs sur des préoccupations sanitaires et notamment sur la possibilité d'organiser l'accueil des salariés tout en respectant les mesures de distanciation sociale, ainsi que sur la qualité de l'air. Huit questions concernant ces deux critères ont été ajoutées au millésime 2020.

Réalisés par des professionnels de la construction à partir d'un ensemble de préconisations développées en interne, les audits techniques ont pour objectifs de constituer les bases de données techniques des bâtiments, d'évaluer l'état de conservation de leurs équipements et d'établir des plans pluriannuels de travaux. Ils sont réalisés pour chaque actif dans le cadre de la due diligence en investissement avec pour effet au-delà de l'aide à la prise de décision de mettre à disposition dès son acquisition une base de données exhaustive indispensable pour une gestion performante de l'actif.

Réalisés par un bureau d'étude spécialisé en énergie, les diagnostics énergétiques ont pour objectif d'évaluer la performance environnementale sur la base d'un protocole propre au groupe La Française.

Les nombreuses données enregistrées permettent à La Française d'établir des références, dont la robustesse des évaluations est attestée par le nombre d'actifs évalués, et de situer chaque actif dans sa typologie afin d'adapter en conséquence la stratégie de gestion sur le long terme. La Française dispose ainsi d'une cartographie précise du parc dont elle assure la gestion.

PRINCIPAUX POSTES ET NOMBRE D'INDICATEURS ASSOCIÉS

Durabilité environnementale 28 indicateurs	Social 29 indicateurs	Gouvernance 10 indicateurs
· Économie circulaire · Résilience & risques · Biodiversité · Déchets · Eau · Énergie(s) · CO2	· Santé – Bien-être & confort · Sécurité · Impact socio-économique local · Accessibilité – Handicap · Connectivité & Smart Building	· Éthique des affaires · Gouvernance de la stratégie ESG · Relations parties prenantes

CARBONE

Les émissions carbone se rapportent aux scope 1 et 2, c'est-à-dire aux émissions directes liées à la production et les émissions indirectes liées aux consommations énergétiques nécessaires à la production. Elles sont exprimées en équivalent CO2.

ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Chiffre d'affaires total du portefeuille :
somme des chiffres d'affaires annuels de chaque entreprise en portefeuille pondérées par l'exposition du portefeuille dans l'entreprise exprimée en pourcentage de la valeur d'entreprise de l'entreprise (capitalisation boursière plus dette financière nette)

Emission carbone totale du portefeuille :
somme des émissions carbone annuelles de chaque entreprise en portefeuille pondérées par l'exposition du portefeuille dans l'entreprise exprimée en pourcentage de la valeur d'entreprise de l'entreprise (capitalisation boursière plus dette financière nette)

Intensité carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée au chiffre d'affaires total du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille :
somme des intensités carbone de chaque entreprise en portefeuille (émissions carbone annuelles rapportées au chiffre d'affaires annuel) pondérées par le poids de l'entreprise dans la valeur totale du portefeuille

NB : L'empreinte carbone moyenne pondérée du portefeuille est par construction égale à l'empreinte carbone du portefeuille

ANNEXE

Rapport 2020
sur la Stratégie Climatique et Responsable

CARBONE (SUITE)

EMPRUNTS SOUVERAINS

PIB total du portefeuille :
somme des produits intérieurs bruts annuels de chaque pays en portefeuille pondérée par l'exposition du portefeuille dans le pays exprimée en pourcentage de la dette souveraine du pays

Emission carbone totale du portefeuille :
somme des émissions carbone annuelles de chaque pays en portefeuille pondérée par l'exposition du portefeuille dans le pays exprimée en pourcentage de la dette souveraine du pays

Intensité carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée au PIB total du portefeuille

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille :
somme des intensités carbone de chaque pays en portefeuille (émissions carbone annuelles rapportées au produit intérieur brut annuel) pondérées par le poids du pays dans la valeur totale du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille

NB : L'empreinte carbone moyenne pondérée du portefeuille est par construction égale à l'empreinte carbone du portefeuille

CONTRATS À TERME STANDARDISÉS FUTURES

L'intensité et l'empreinte carbone du portefeuille de contrats dérivés sont rapportées indépendamment des expositions directes sur les sous-jacents. Il n'y a pas de compensation entre les expositions directes et les expositions en contrats dérivés.

L'intensité et l'empreinte carbone sont calculées à partir des expositions notionnelles (nombre de contrats multiplié par le nominal du contrat et par la valeur du contrat) nettes sur chaque sous-jacent, actions ou emprunts souverains, en suivant la même logique que pour les expositions directes.

IMMOBILIER

Emission carbone totale du portefeuille :
somme des émissions carbone annuelles de chaque immeuble correspondant à l'énergie réelle consommée (et non intrinsèque c'est-à-dire correspondant à une utilisation conventionnelle pour cinq usages de l'énergie)

Intensité carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée à la surface utile totale du portefeuille

Empreinte carbone du portefeuille :
émission carbone totale du portefeuille rapportée à la valeur totale du portefeuille

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques. Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés et exacts au jour de leur établissement, et reflètent les convictions du groupe La Française. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Ce document est la propriété du groupe La Française. Aucune diffusion des informations qui y sont contenues n'est autorisée sous quelque forme que ce soit sans l'accord préalable écrit du groupe La Française. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services du groupe La Française sont la propriété exclusive de celui-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans son accord préalable et écrit.

Groupe La Française
Société Anonyme à Directoire et
Conseil de Surveillance au capital de
78 836 320 €
480 871 490 RCS Paris
N° TVA : FR 24 480 871 490
www.la-francaise.com

LA FRANÇAISE
INVESTING TOGETHER

XX3551 - Juillet 2021 - Crédit photo : Jonathan Borba, Matt Brockie, David Clode, Patrick Fore, Patrick Hendry, Enrico Mantegazza, Gerson Repreza et Marissa Rodriguez sur Unsplash